

# LE ROCHER

C'EST LE CHRIST

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



# F S S P X

BULLETIN ROMAND  
DU DISTRICT DE SUISSE

N°110 ∴ DÉCEMBRE 2017 - JANVIER 2018

1917 - 2017



## ÉDITORIAL

« C'est avec une profonde tristesse, mais poussés par la fidélité envers Notre-Seigneur



Jésus-Christ, par l'amour pour l'Église et pour la papauté, et par dévotion filiale envers votre personne, que nous sommes contraints d'adresser à Votre Sainteté une correction à cause de la propagation d'hérésies entraînée par l'exhortation apostolique *Amoris lætitia* et par d'autres paroles, actions et omissions de Votre Sainteté. »

Telle est l'adresse de la "Correctio filialis" (cf. p. 11) qu'a choisi de signer notre Supérieur général (cf. p. 4). Notre fidélité à la Tradition n'est pas un repli sur le passé, – ni même un « intégrisme de sergent-major : on serre les boulons parce qu'on a la trouille de perdre le pouvoir »<sup>1</sup> –, mais dictée par un profond amour de l'Église.

Comme le père Kolbe (cf. p. 41), nous avons reçu d'un maître spirituel, Mgr Marcel Lefebvre, ces trois choses précieuses aux yeux de la foi :

- l'amour pour la Vierge Immaculée,
- un esprit romain et une vénération pour le Pape,
- la volonté de lutter contre le mal, pour la défense inflexible des droits spirituels et temporels de l'Église.

abbé Claude Pellouchoud

(1) Expression utilisée par le cardinal Henri Schwéry, *Echo magazine* N° 41 – 12/10/2017.

## SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

### PARTIE OFFICIELLE

Lettre du Supérieur de district. . . . . 3

Mgr Fellay a signé la "Correctio filialis" . . . 4

### LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

Le mystère de l'Incarnation. . . . . 7

### VIE DE L'ÉGLISE

La "correctio filialis" adressée au pape . . . 11

Après la "correctio", une "laudatio" . . . . . 14

### DOCTRINE

Education "sexuelle" ou "non sexuelle". 16

### SOCIÉTÉ

Apostasie et démission intellectuelle . . . 19

### VIE DE LA TRADITION

Journal de route du district. . . . . 24

San Damiano, 14 octobre 2017 . . . . . 29

### CHAÎNE DU ROSAIRE

Prier pour les âmes . . . . . 31

Il faut être un apôtre pour persévérer. . . 35

### PETITE REVUE DE PRESSE

Nouvelles de Suisse et d'ailleurs. . . . . 37

### UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

La Milice de l'Immaculée . . . . . 41

Il y a cent ans, le communisme. . . . . 44

### TÉLÉGRILLES

Découvrez un auteur et son livre. . . . . 48

### AGENDA – VIE SPIRITUELLE

Calendrier liturgique. . . . . 10

Les retraites en Suisse romande . . . . . 58

### LA FRATERNITÉ EN SUISSE :

Les prêtres et les prêtres de la FSSPX. . 59

### HORAIRE DES MESSES pour la Suisse

occidentale . . . . . 60

**Photos :** couverture : Mgr Fellay à San Damiano (cf. p. 29) ; p. 23, Stéphane Mercier à la « Marche pour la vie » © *Le Soir* / Hatim Kaghat.

**Éditeur :** Abbé Pascal Schreiber

**Rédaction :** **Le Rocher c'est le Christ**

Abbé Claude Pellouchoud

Noviciat Sainte-Thérèse de

l'E.-Jésus / La Combe 22

CH - 1922 Salvan

Tél. +41 (0)27 / 761 21 40

**Mail :** rocher@fsspx.ch



## LETTRE CIRCULAIRE AUX FIDÈLES DE SUISSE



Bien chers fidèles,

« *Moi. Tout. Tout de suite.* » Les enfants d'aujourd'hui vivent selon cette maxime, déclare Bernhard Bueb dans son livre *Lob der Disziplin (Eloge de la discipline)*. Ils reçoivent « trop d'amour et trop peu de discipline. Ils ont continuellement besoin d'attention, émotionnellement et matériellement, et ils n'ont pas appris à céder. » « Moi, Tout. Tout de suite. » ? A quel point suis-je centré sur moi ? Est-ce qu'une partie « seulement » me suffit ? Suis-je capable d'attendre ?

Approfondissons un peu cette dernière question.

Le sang vif pousse les jeunes gens vers l'avant. Sont-ils à l'école qu'ils voudraient déjà être en formation, en apprentissage qu'ils voudraient déjà avoir une relation. Ont-ils une relation qu'ils voudraient déjà être mariés. Sont-ils mariés qu'ils veulent être parents. Ils vivent trop dans l'avenir et trop peu dans le présent.

Les jeunes devraient prendre à cœur les mots du poète :

« *Apprends à attendre pour mûrir.  
Apprends à économiser pour t'enrichir.  
Apprends à te dominer pour être libre.* »



L'adulte aussi doit exercer sa patience et être capable d'attendre. Il attend dans le trafic, dans les magasins et dans les salles... d'attente. Il attend le bus qui a du retard, se tourne les pouces, étouffe un bâillement ou plus encore : il réprime sa rancœur. Il attend que son conjoint change et que la crise de l'Eglise prenne fin. Il attend et attend.

Mais tous n'attendent pas toujours et partout. Certaines personnes s'affranchissent de l'attente ! Elles volent en "business class" et vont en tant que patients privés chez le médecin. La prise en charge est à peine meilleure, mais on évite la salle d'attente.

L'attente appartient à l'essence de la vie humaine. Il y a un temps pour

semer et un temps pour récolter. Celui qui veut déjà moissonner au printemps, restera devant des granges vides en automne. L'homme qui ne peut pas attendre veut à la fois la fleur et le fruit. Tirer sur les brins d'herbe ne les fait pas pousser plus vite ! Dans de nombreux cas, savoir attendre est indispensable si l'on veut atteindre le but.

L'Avent est le temps de l'attente. C'est la « préparation à l'arrivée du Seigneur Jésus »<sup>1</sup>. L'Eglise nous fait éprouver durant quatre semaines le besoin de rédemption de l'humanité pour nous rendre dignes de recevoir la grâce de la rédemption. Elle nous met

(1) Martyrologe romain.

dans l'esprit de la (première) venue du Christ et attend de nous la même nostalgie du Sauveur qui animait les meilleurs de l'Ancien Testament.

Une attente longue et brûlante sera comblée plus généreusement. Plus nous aspirerons à la venue du Sauveur, plus grands seront notre joie de Noël et le don de la grâce de Dieu.

Chaque jour de l'Avent, nous voulons apprendre à attendre ! Ne vivons ni dans le passé ni dans l'avenir, mais dans le présent. Tâchons à chaque instant – selon nos connaissances et nos forces – d'accomplir la volonté de Dieu, avec le maximum d'amour.

**ABBÉ PASCAL SCHREIBER**



**MGR BERNARD FELLAY**

## POURQUOI J'AI SIGNÉ LA "CORRECTIO FILIALIS"

*Le 23 septembre 2017 a été rendu publique un document intitulé **Correctio filialis de hæresibus propagatis adressé au pape François au sujet de l'exhortation apostolique Amoris lætitia (cf. pp. 11 et ss.). Parmi les signataires se trouve Mgr Bernard Fellay.***

**FSSPX.Actualités : Pourquoi avez-vous apporté votre soutien à la Correctio filialis ?**

**Mgr Fellay :** Cette démarche filiale de la part de clercs et d'universitaires

laïcs, troublés par des propositions hétérodoxes d'*Amoris lætitia*, est importante. L'enseignement du Christ sur le mariage ne peut être subrepticement changé, au prétexte



que les temps changent et que la pastorale doit s’y adapter, en donnant des moyens de contourner la doctrine.

Je comprends que les auteurs de la *Correctio filialis* puissent être bouleversés par toutes les divisions causées par *Amoris lætitia*, par les explications que le pape a fournies sur ce document dans de récentes déclarations, par ses propos sur la figure de Luther... Désormais, dans certains pays, les évêques acceptent la communion des divorcés civilement remariés, dans d’autres ils la refusent. Est-ce que la morale catholique est à géométrie variable ? Peut-elle être soumise à des interprétations contradictoires ?

Depuis septembre 2016, quatre cardinaux demandent respectueusement au pape de « faire la clarté » ; cette année ils ont sollicité une audience. En réponse, ils n’ont eu droit qu’au silence, mais le silence n’est pas une réponse. Sur une question aussi grave et face aux divisions présentes, il est nécessaire que le Saint-Père réponde clairement sur le fond.

Dans cette triste situation de confusion, il est très important que le débat sur ces questions majeures s’amplifie, afin que la vérité soit rétablie et l’erreur condamnée.

Voilà pourquoi j’ai apporté mon soutien à cette démarche, mais ce sont moins les noms des signataires de la *Correctio filialis* que la valeur objective

des arguments exposés qui doit être prise en compte.

**FSSPX.Actualités : Est-ce que cela remet en cause les rapports de la Fraternité Saint-Pie X avec Rome ?**

**Mgr Fellay :** Notre respect à l’égard du pape est intact, et c’est précisément par respect pour sa fonction que nous lui demandons filialement de « confirmer ses frères », en rejetant publiquement ces propositions ouvertement hétérodoxes qui occasionnent tant de divisions dans l’Eglise.

J’ai apprécié la réponse d’Ettore Gotti Tedeschi, cosignataire lui aussi de la *Correctio filialis*. Il affirme, avec raison, que nous ne sommes pas les ennemis du pape. Au contraire, nous agissons ainsi parce que nous aimons l’Eglise.

Cette attitude fut celle de Mgr Lefebvre et de la Fraternité Saint-Pie X depuis le début. Dans sa déclaration

« Nous ne sommes pas les ennemis du pape ! » Ettore Gotti Tedeschi, économiste qui fut président de l’Institut pour les œuvres de religion de 2009 à 2012, a accordé un entretien à un site hispanophone (24 septembre 2017), repris par le vaticaniste Marco Tosatti sur son blog.



du 21 novembre 1974, notre fondateur disait : « *Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante* », – ce sont précisément ce néo-modernisme et ce néo-protestantisme que les auteurs de la *Correctio filialis* dénoncent à juste titre comme les causes des changements opérés par *Amoris lætitia* dans la doctrine et la morale du mariage. De toutes les fibres de notre être nous sommes attachés à Rome, *Mater et Magistra*. Nous ne serions plus romains si nous renoncions à sa doctrine bimillénaire ; au contraire, nous deviendrions les artisans de sa démolition, avec une morale de circonsance dangereusement appuyée sur une doctrine molle. Notre fidélité à la Tradition n'est pas un repli sur le passé, mais un gage de pérennité pour l'avenir. C'est à cette seule condition que nous pouvons utilement servir l'Eglise.

### **FSSPX.Actualités : Qu'espérez-vous de cette *Correctio filialis* ?**

**Mgr Fellay** : Il faut souhaiter qu'elle permette une prise de conscience plus nette de la gravité de la situation de l'Eglise de la part des clercs et des

fidèles. Oui, comme l'a reconnu Benoît XVI, « la barque de Pierre prend l'eau de toute part ». Ce n'était pas une image poétique, c'est une réalité tragique. Dans la bataille présente, ce sont la foi et la morale qu'il faut défendre ! On peut également espérer que d'autres soutiens se manifestent de la part de ceux qui ont charge d'âmes. Les signataires de la *Correctio filialis*, en exposant ces propositions objectivement hétérodoxes, n'ont fait que dire tout haut ce que beaucoup savent au fond. N'est-il pas temps, pour ces pasteurs, de le dire haut et fort ? Mais, là aussi, c'est moins le nombre des signataires que la valeur objective des arguments qui importe. La Vérité révélée par le Christ n'est pas quantifiable, elle est avant tout immuable.

Il faut implorer Dieu pour que le Vicaire du Christ rétablisse une entière clarté en un domaine aussi essentiel : on ne peut modifier la loi divine du mariage sans provoquer de graves dissensions. Si rien n'est fait, la division qui se dessine dans l'Eglise, risque de devenir irréparable. C'est pourquoi nous prions afin que, véritablement, la parole de Notre-Seigneur à saint Pierre puisse s'appliquer au pape François : « *Et toi, quand tu seras converti, confirme tes frères.* » (Lc XXII, 32)

(fssp.x.news – 26/09/2017)



## LE MYSTÈRE DE L'INCARNATION

*« Le Verbe s'est fait chair ». Que Dieu se soit fait chair, se soit fait homme, soit devenu l'un des nôtres, c'est la chose la plus merveilleuse, la plus extraordinaire qui puisse exister.*

### Un mystère annoncé de longue date

Suite au péché d'Adam et Eve, Dieu, dans son immense charité, dans son immense miséricorde, a décidé d'envoyer son Fils, d'envoyer le Verbe. Le Verbe a été envoyé pour prendre un corps semblable au nôtre pour la rédemption de nos péchés<sup>1</sup>.

Dieu aurait pu nous abandonner à notre désobéissance, mais il a voulu manifester sa miséricorde d'une manière absolument ineffable, inattendue, extraordinaire. Il a voulu venir parmi nous en prenant une âme et un corps semblables aux nôtres et en s'immolant sur la Croix. Il a voulu aller jusque-là. (...) Adam et Eve ont dû, après leur péché, appeler de tous leurs vœux la réalisation de cette promesse. Ils étaient repentis,

---

(1) Retraite aux sœurs de la Fraternité, Saint-Michel-en-Brenne, Quasimodo 1986, 9<sup>e</sup> conf.

malheureux de ce qu'ils avaient fait, tristes certainement d'avoir déplu à Dieu qui leur avait donné tant de biens, tant de vertus, tant de qualités. Ils ont certainement beaucoup souffert de penser qu'ils lui avaient désobéi, qu'ils s'étaient détournés de lui, de son commandement.

Le bon Dieu les a rétablis, leur a redonné la grâce, mais pas avec tous les bienfaits qu'ils avaient auparavant, et malheureusement ils ont conservé les suites du péché originel. Alors Dieu leur a dit qu'il y aurait un sauveur. Et Notre-Seigneur a voulu se choisir un peuple particulier, dont ferait partie Marie et Joseph. C'est en effet de ce peuple que sont sortis ces deux êtres choisis par Dieu pour accueillir le don de Dieu à la terre, Jésus<sup>2</sup>.

Le Seigneur a mis des siècles à préparer le *fiat* de Marie. Toute l'histoire du peuple élu prépare cette créature

---

(2) *Ibid.*, 10<sup>e</sup> conf.

exceptionnelle qui sera la véritable arche d'alliance<sup>3</sup>.

On peut dire en vérité que tout l'ancien Testament a préparé la venue de la Vierge Marie. Elle a été comme le sommet de toute la préparation du peuple juif. La préparation de la venue de Jésus a été la préparation de sa mère. Et au jour qui a vu naître la Vierge Marie, Notre-Seigneur, le Verbe de Dieu, a pu dire : « *Maintenant, la personne qui va être ma mère est née.* »<sup>4</sup>

### La réalisation du mystère

Enfin arrive la réalisation de la promesse du Sauveur avec le *fiat* de Jésus et de Marie.

Notre-Seigneur dit à son Père en entrant dans le monde : « *Voici que je viens pour faire votre volonté.* » (Ps 39, 8-9) Il lui dit : « *Vous m'envoyez dans le monde, voici que je viens pour faire votre volonté, fiat voluntas tua.* » La très sainte Vierge prononce à son tour son *fiat* (Lc 1, 38). *Fiat voluntas tua*, que votre volonté soit faite<sup>5</sup>.

Que Dieu se soit fait chair, se soit fait homme, soit devenu l'un des

(3) « *Lettre circulaire n° 69* », Dakar, 17 avril 1960, in *Lettres pastorales et écrits*, p. 136.

(4) Retraite aux sœurs de la Fraternité, Saint-Michel-en-Brenne, Quasimodo 1986, 12<sup>e</sup> conf.

(5) Conférence spirituelle aux sœurs de la Fraternité, Albano, 1<sup>er</sup> janvier 1975.

nôtres, c'est la chose la plus merveilleuse, la plus extraordinaire qui puisse exister. Il est descendu du Ciel, lui qui est tout-puissant. *Verbum caro factum est*, « *le Verbe s'est fait chair* » (Jn 1, 14). Cette parole est la plus grande, la plus belle que l'on puisse imaginer, et c'est grâce à la très sainte Vierge qu'elle s'est accomplie. Si elle n'avait pas dit son *fiat*, Dieu ne se serait pas fait chair, il ne serait pas devenu l'un des nôtres.

Toute la religion catholique se trouve là, dans ce mystère, dans ce mystère extraordinaire de l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par conséquent de la Rédemption<sup>6</sup>.

### La naissance dans une crèche

Si nous voulons nous rendre pendant quelques instants à la grotte de Bethléem et essayer de considérer ce qui s'est passé lors de la naissance de Notre-Seigneur, suivons les bergers. Nous lisons sur leur visage la joie, l'enthousiasme, à la pensée que les anges leur ont désigné ce messie, ce sauveur que tout Israël attend. Enfin il est né ! « *Vous le reconnaîtrez à ce signe : vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche.* » (Lc 2, 12) Aussi, les bergers se hâtent pour aller trouver cet enfant, ce sauveur d'Israël et de toutes les nations. Et si nous avons pu les accompagner et nous joindre à eux,

(6) Conférence spirituelle aux sœurs de la Fraternité, Albano, 2 janvier 1975.



nous aurions trouvé, comme le dit l'Évangile, Marie, Joseph et l'Enfant dans la crèche.

Remarquez bien cette insistance de l'Évangile sur ce fait que l'Enfant-Jésus a vraiment été déposé dans une crèche, dans une mangeoire pour les animaux.

L'Église elle-même se plaît à nous montrer les détails au milieu desquels Jésus est né. Il devait y avoir la présence d'animaux. Nous le chantons dans un répons au cours de la nuit de Noël : *« O grand mystère ! Admirable merveille ! Des animaux ont vu, couché dans une crèche, le Sauveur nouveau-né. »*<sup>7</sup> Des animaux ont vu Jésus. L'Église veut signifier par là que Jésus

(7) 4<sup>e</sup> répons des matines de Noël.

est non seulement le Créateur, mais il est le Maître. Toutes les créatures doivent lui rendre hommage, même les créatures irrationnelles.

« *Et toute chair verra la salut du Seigneur.* » (Lc 3, 6) La chair des hommes, la chair des oiseaux, la chair des animaux, la chair des poissons verront Notre-Seigneur (cf. I Cor. 15, 39), car il en est le créateur et le maître.

Ainsi donc Jésus a voulu naître dans une crèche<sup>8</sup>.

### Un mystère d'amour miséricordieux

La charité, qui jette quelques lumières sur la Sainte Trinité, en jette aussi sur le Christ. La charité, c'est toute la mission du Christ sur la terre<sup>9</sup>.

Pourquoi Dieu le Père a-t-il envoyé son Fils sur la terre ? Pourquoi a-t-il demandé au Verbe de s'incarner ? C'est pour nous racheter, bien sûr, c'est le premier motif, mais c'est aussi pour se faire connaître à nous d'une manière plus directe, plus sensible, plus adaptée à nous. Notre rachat s'est fait par l'incarnation du Verbe pour que nous connaissions mieux Dieu et le chemin à suivre pour retourner à lui. C'est ainsi que saint Paul affirme

(8) Homélie, Ecône, 25 décembre 1976.

(9) Conférences spirituelles, recueil dactylographié, Mortain, 1945-1947.



dans l'épître aux Hébreux : « *En ces derniers temps, Dieu nous a parlé par son Fils, qu'il a constitué héritier de toutes choses, par lequel aussi il a fait les mondes, et qui est la splendeur de sa gloire et l'image de sa substance.* » (He 1, 2-3) Donc on ne peut pas concevoir une image<sup>10</sup> humaine plus parfaite de Dieu que Notre Seigneur Jésus-Christ. Notre-Seigneur est vraiment Dieu sur terre. Et le don de Jésus-Christ aux hommes par Dieu le Père est le fruit de sa charité. « *Dieu est charité* » (1 Jn 4, 8), comme le dit saint Jean. Et il précise : « *La charité de Dieu s'est manifestée parmi nous en ceci : Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde afin que nous vivions par lui.* » (1 Jn 4, 9)<sup>11</sup>

Dieu est charité, c'est son essence même. Aussi, à l'intérieur de sa charité, il a tout ce qu'il faut pour être miséricordieux. Le terme miséricordieux renferme le mot *miser*, misérable, et le mot *cor*, le cœur. Miséricordieux veut dire : dont le cœur se penche sur la misère.

Il est bon de méditer un peu sur cette qualité parce qu'elle explique toute l'Histoire et notamment l'Incarnation du Verbe et la Rédemption. Le bon Dieu a permis que ses créatures lui désobéissent et il a pu manifester ainsi sa grande miséricorde. Il n'a pas

(10) *Somme théologique*, I, q. 35, a. 2.

(11) Conférence spirituelle, Écône, 6 juin 1974.



## CALENDRIER LITURGIQUE

*Cérémonies d'ordinations  
et de confirmations  
en Suisse romande*

**dimanche 21 janvier 2018**

*Oratoire Saint-Joseph, Carouge GE*  
**confirmations**

**samedi 24 février 2018**

*Séminaire Saint-Pie X, église du Cœur  
Immaculé, Ecône*  
**tonsure et premiers ordres mineurs**

**dimanche 25 février 2018**

*Séminaire Saint-Pie X, église du Cœur  
Immaculé, Ecône – confirmations*

**samedi 17 mars 2018**

*Séminaire Saint-Pie X, église du Cœur  
Immaculé, Ecône – seconds ordres  
mineurs et sous-diaconat*

**dimanche 15 avril 2018**

*Eglise du Saint-Esprit, Delémont*  
**confirmations**

**vendredi 29 juin 2018**

*Séminaire Saint-Pie X, Ecône*  
**diaconat et sacerdoce**

voulu que l'œuvre de sa charité réalisée dans la création des anges et des hommes fût détruite par la malice des anges et des hommes, et c'est pourquoi il a accompli la Rédemption<sup>12</sup>.

**MGR MARCEL LEFEBVRE**

*(La Vie spirituelle, pp. 48 à 51)*

(12) Retraite aux sœurs de la Fraternité, Saint-Michel-en-Brenne, Quasimodo 1986, 1<sup>ère</sup> conf.

# CLERCS ET UNIVERSITAIRES LAÏCS ADRESSENT AU PAPE UNE "CORRECTIO FILIALIS"



***Le 16 juillet 2017, plusieurs clercs et universitaires laïcs ont adressé au pape François une correctio filialis, correction filiale, rendue publique ce dimanche 24 septembre. Ils y relèvent sept hérésies contenues dans l'exhortation apostolique Amoris lætitia. Voici le résumé.***

La *Correctio filialis*, correction filiale<sup>1</sup>, critique très documentée, fait suite aux *Dubia* sur *Amoris lætitia* (19 septembre 2016) des quatre cardinaux Walter Brandmüller, Raymond L. Burke, Joachim Meisner et Carlo Caffarra, – ces deux derniers étant décédés cette année, respectivement le 5 juillet et le 6 septembre. Ils y demandaient respectueusement au pape François de « faire la clarté » sur cinq points hétérodoxes d'*Amoris lætitia*.

Les *Dubia*, restés sans réponse, furent suivis d'une demande d'audience de la part de leurs auteurs (25 avril 2017). Audience non accordée.

Le 29 juin 2016, 45 théologiens avaient fait parvenir au cardinal Angelo Sodano, doyen du Collège

des Cardinaux, une nouvelle étude critique portant sur 19 points d'*Amoris lætitia*<sup>2</sup>. Critique, elle aussi, restée sans réponse.

Dans la liste des 62 signataires de la *Correctio filialis* on retrouve plusieurs noms figurant déjà dans celle des 45 théologiens de 2016<sup>3</sup>, mais parmi les nouveaux noms on notera celui de Mgr Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, seul évêque à avoir signé le document dans un premier temps, car – comme l'indique la présentation résumée de la *Correctio filialis* – la liste des signataires demeure ouverte, et l'évêque

(2) Cf. *Le Rocher* n° 103, pp. 14 à 18.

(3) La "correction filiale", a déclaré Joseph Shaw, théologien américain et porte-parole de l'initiative *Correctio filialis*, "n'implique délibérément pas" les cardinaux auteurs des *Dubia* envoyés au pape François en septembre 2016. (I.MEDIA – 26/09/2017)

(1) Voir le site [www.correctiofilialis.org](http://www.correctiofilialis.org) pour avoir des informations sur le texte, la liste des signataires et sa diffusion.

émérite de Corpus Christi, au Texas, a signé depuis.

Les auteurs de la *Correctio filialis* rappellent qu'une « proposition hérétique est une proposition qui contredit une vérité divinement révélée incluse dans la foi catholique », et ils déclarent que sont exclues de leur *Correctio* la question du « péché personnel d'hérésie » et du « crime canonique d'hérésie ». Et de préciser : « nous nous soucions seulement des propositions hérétiques propagées par les paroles, les actions et les omissions de Votre Sainteté. Nous n'avons ni la compétence pour, ni l'intention de nous occuper de la question canonique de l'hérésie ».

### Résumé de la *Correctio filialis*

Une lettre de 26 pages signée par 40 clercs catholiques et universitaires laïcs a été remise au pape François le 11 août 2017. Puisqu'aucune réponse n'a été reçue du Saint-Père, elle est rendue publique aujourd'hui, le 24 septembre, fête de Notre-Dame de la Merci et de Notre-Dame de Walsingham. **La lettre, ouverte aux nouveaux signataires, a actuellement les noms de 62 clercs et universitaires laïcs de 20 pays**, qui représentent également d'autres personnes qui n'ont pas la liberté d'expression nécessaire pour signer.

Son titre est en latin : *Correctio filialis de hæresibus propagatis* (littéralement : « Une correction filiale



concernant la propagation d'hérésies »). Elle affirme que le pape, par son Exhortation apostolique *Amoris lætitia* ainsi que par d'autres paroles, actions et omissions en rapport avec celle-ci, a effectivement soutenu sept propositions hérétiques par rapport au mariage, à la vie morale et à la réception des sacrements, et qu'il a été à l'origine de la diffusion de ces opinions hérétiques au sein de l'Eglise catholique. Ces sept hérésies ont été exprimées par les signataires en latin, langue officielle de l'Eglise.

Cette lettre de correction comporte trois parties principales.

Dans la première partie, les signataires expliquent **pourquoi, en tant que catholiques croyants et pratiquants, ils ont le droit et le devoir d'adresser une telle correction** au souverain pontife. Le droit ecclésiastique lui-même requiert que les personnes compétentes ne restent point silencieuses lorsque les pasteurs de l'Eglise induisent le troupeau en erreur. Cela n'entraîne aucun conflit

avec le dogme catholique de l'infaillibilité pontificale, puisque l'Église enseigne qu'un pape doit satisfaire à des critères stricts pour que ses paroles puissent être considérées comme infaillibles. Le pape François n'a pas rempli ces critères. Il n'a pas déclaré que ces positions hérétiques sont des enseignements définitifs de l'Église, pas plus qu'il n'a déclaré que les catholiques devraient les croire avec l'assentiment de la foi. L'Église enseigne qu'aucun pape ne peut soutenir que Dieu lui aurait révélé quelque nouvelle vérité que les catholiques seraient obligés de croire.

La deuxième partie de la lettre est la partie essentielle, puisqu'elle contient **la « correction » proprement dite**. Elle établit la liste des passages d'*Amoris laetitia* où des positions hérétiques sont insinuées ou encouragées, puis elle énumère les paroles, les actes et les omissions du pape François qui font comprendre, au-delà de tout doute raisonnable, que celui-ci veut voir les catholiques interpréter ces passages d'une manière qui est, de fait, hérétique. En particulier, le pape a directement ou indirectement approuvé les croyances selon lesquelles l'obéissance à la loi de Dieu peut se trouver être impossible ou non souhaitable, et selon lesquelles l'Église sait parfois accepter que l'adultère soit considéré comme compatible avec le fait d'être un catholique pratiquant.

La partie finale, sous le titre « Elucidation », aborde **les deux causes de cette crise unique**. L'une des causes est le « **modernisme** ». Théologiquement parlant, le modernisme est la croyance que Dieu n'a pas transmis à l'Église des vérités définitives qu'elle doit continuer d'enseigner dans un sens exactement identique jusqu'à la fin des temps. Les modernistes tiennent que Dieu ne communique à l'homme que des expériences, sur lesquelles les êtres humains peuvent réfléchir, de manière à affirmer des choses diverses sur Dieu, la vie et la religion ; mais de telles affirmations ne sont que provisoires, et ne sont jamais des dogmes fixes. Le modernisme a été condamné par le pape saint Pie X au début du XX<sup>e</sup> siècle, mais il a connu un regain au milieu de ce siècle. La confusion importante et persistante qui s'est installée dans l'Église catholique à travers le modernisme oblige les signataires à rappeler la vraie définition de la « foi », de l'« hérésie », de la « révélation » et du « magistère ».

Une deuxième cause de la crise est constituée par **l'influence apparente des idées de Martin Luther** sur le pape François. La lettre montre comment Luther, fondateur du protestantisme, avait sur le mariage, le divorce, le pardon et la loi divine des idées qui correspondent à celles promues par le pape en paroles, en actions et

par omission. Elle met également en évidence la louange explicite et sans précédent qu'a faite le pape de l'hérésiarque allemand.

Les signataires ne s'aventurent pas à juger du degré de conscience avec lequel le pape François a propagé les sept hérésies qu'ils énumèrent. Mais

ils insistent avec respect pour qu'il condamne ces hérésies, qu'il a directement ou indirectement soutenues.

Les signataires professent leur fidélité à la Sainte Eglise romaine, assurant le pape de leurs prières et implorant sa bénédiction apostolique.

*(fjspx.news – 23/09/2017)*



## VIE DE L'ÉGLISE

# APRÈS LA "CORRECTIO", UNE "LAUDATIO"

***Après la Correctio filialis, le groupe "Pro pope Francis", formé essentiellement de théologiens progressistes du monde germanophone, a lancé une lettre ouverte sur internet. Les signataires entendent exprimer ainsi leur reconnaissance au pape François pour son « courage » et son engagement fondé sur une théologie solide, à leurs yeux.***

« Dieu et la miséricorde de Dieu, écrivent-ils à François, caractérisent l'attitude pastorale que vous attendez de l'Eglise. Vous rêvez d'une Eglise maternelle et pastorale. Nous partageons votre rêve. »

L'historien Roberto de Mattei, qui a signé la *Correction filiale*, s'interroge sur la qualité des signataires de la *Laudatio* :

« L'un d'entre eux, l'allemand Mgr Fritz Lobinger, évêque émérite d'Aliwal (Afrique du Sud), est

le "père" de l'expression "prêtres de communauté" qu'il a exposée dans le livre *Teams of Elders. Moving beyond Viri probati* (2007) dans lequel il souhaite l'admission dans l'Eglise de deux types de prêtres : les prêtres diocésains et les prêtres de communauté, les premiers célibataires, à temps plein, et les seconds mariés, avec une famille, à la disposition de la communauté dans laquelle ils vivent et travaillent.



Un autre signataire, le Père Paul Zulehner, disciple de Karl Rahner, est également connu pour sa fantaisiste “*Futurologie pastorale*” (Pastorale Futurologie, 1990). En 2011, il appuya l’“appel à la désobéissance” lancé par 329 prêtres autrichiens en faveur du mariage des prêtres, de l’ordination sacerdotale des femmes, du droit pour les protestants et les personnes mariées divorcées de recevoir la communion, et du droit des laïcs de prêcher et diriger les paroisses.



**Gert et Martha Heizer**

Martin Lintner est un religieux servite de Bolzano, professeur à Bressanone et président de l’*Insect (International Network of Societies for Catholic Theology)*. Il est connu pour son livre *La redécouverte d’Eros. Eglise, sexualité et relations humaines* (2015), dans lequel il propose une ouverture à l’homosexualité et aux relations extraconjugales, ainsi que pour son accueil enthousiaste d’*Amoris letitia*, qui marque à son avis “un point de non-retour” dans l’Eglise. En effet, “nous ne pouvons plus affirmer qu’il y a aujourd’hui une exclusion catégorique des sacrements de l’Eucharistie et de la réconciliation pour ceux qui, dans la nouvelle union, ne s’abstiennent

pas de rapports sexuels. Il n’y a aucun doute là-dessus, à partir du texte même d’*Amoris letitia*”. (Entretien du 5 décembre 2016 sur le site *settimananews.it*) »

Dans la liste des signataires de la *Laudatio*, on peut également noter la présence de Martha Heizer, responsable autrichienne du mouvement ultra-progressiste *Wir sind Kirche* (“*Nous sommes l’Eglise*”) ; elle a été excommuniée avec son mari par Benoît XVI, le 21 mai 2014, pour avoir organisé des “eucharisties privées”, autrement dit des messes sans prêtres “célébrées” à leur domicile. Le mouvement est connu pour ses prises de position contre le célibat sacerdotal et pour une attitude positive vis-à-vis de la sexualité, y compris l’homosexualité.

C’est avec raison que Roberto de Mattei fait le commentaire suivant : « *Il est clair à ce stade que la division profonde qui traverse l’Eglise n’est pas entre les détracteurs et les partisans du pape François. La ligne de fracture sépare ceux qui sont fidèles au Magistère immuable des papes et ceux qui s’en remettent au pape François pour poursuivre le “rêve” d’une nouvelle Eglise, différente de celle fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ.* »

(*fsspx.news* – 28/10/2017)



## ÉDUCATION SEXUELLE OU ÉDUCATION NON SEXUELLE

*Face à l'exposition précoce des enfants à la sexualité, certains parents, conscients de leur devoir de les préparer, ont recours aux ateliers d'éducation affective et sexuelle proposés par l'AVIFA en Suisse et le CLER en France. En réponse aux questions de certains parents, voici un bref rappel – publié en 1978 en plein débat sur la question – des principes de l'Église qui conserve toute son actualité !*

### Décret du Saint-Office

(21 mars 1931)

**Question :** *Peut-on approuver la méthode dite « d'éducation sexuelle » ou encore « d'initiation sexuelle » ?*

**Réponse :** non. On devra absolument observer, dans l'éducation de la jeunesse, la méthode employée jusqu'ici par l'Église et par les saints éducateurs, et que Notre Saint-Père le Pape a recommandée dans sa Lettre encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse, en date du 31 décembre 1929 : c'est-à-dire qu'il faut avant tout veiller à donner à la jeunesse de l'un et de l'autre sexe une instruction

religieuse complète, forte et ininterrompue ; qu'il faut la pousser à l'estime, au désir et à l'amour de la vertu angélique ; qu'il faut la persuader de recourir surtout à la prière et d'être assidue aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ; qu'elle doit vouer une dévotion filiale à la Vierge, Mère de la sainte pureté, sous la protection de laquelle elle doit se placer entièrement ; qu'elle doit éviter enfin avec soin les lectures dangereuses, les spectacles obscènes, les conversations deshonnêtes et toutes les autres occasions de péché.

Donc on ne peut d'aucune façon approuver ce qui, concernant la propagande en faveur d'une nouvelle méthode, a



été écrit et publié spécialement ces derniers temps, même par quelques auteurs catholiques.

### Méfait de l'initiation naturaliste

Cette propagande menace encore le peuple catholique d'un double fléau pour ne pas employer une expression plus forte.

En premier lieu, elle exagère outre mesure l'importance et la portée, dans la vie, de l'élément sexuel. (...) Leur façon d'exposer la vie sexuelle est de nature à lui donner, dans l'esprit du lecteur moyen et dans son jugement pratique, le sens et la valeur d'une fin en soi. Elle fait perdre de vue la vraie fin primordiale du mariage, qui est la procréation et l'éducation de l'enfant, et le grave devoir des époux vis-à-vis de cette fin, que les écrits dont Nous parlons laissent par trop dans l'ombre.

### Oubli du péché originel

Est donc... erronée toute méthode d'éducation qui se base, en tout ou en partie, sur la négation ou l'oubli du péché originel ou du rôle de la grâce, pour ne s'appuyer que sur les seules forces de la nature. Tels sont ordinairement ces systèmes modernes, aux noms divers, qui en appellent à une prétendue autonomie et à la liberté sans limite de l'enfant, qui réduisent ou même suppriment l'autorité et l'œuvre de l'éducateur, en attribuant



*Une histoire spatiale est le fil rouge de l'atelier "XY-évolution" destiné aux pères-fils. La fusée peut représenter l'appareil génital masculin, et permet "l'envol vers une belle aventure" (Le Nouvelliste – 19/02/2011)*

à l'enfant un droit premier et exclusif d'initiative, une activité indépendante de toute autorité qui lui est supérieure, naturelle ou divine, dans le travail de sa propre formation. <sup>1</sup>

### Erreur des promoteurs de « l'éducation sexuelle »

Très répandue est l'erreur de ceux qui, avec des prétentions dangereuses et une manière choquante de s'exprimer, se font les promoteurs de ce qu'ils appellent « l'éducation sexuelle ». Ils se figurent faussement pouvoir prémunir la jeunesse contre les périls des sens, uniquement par des moyens naturels, tels que cette initia-

(1) Pie XI, *Divini illius magistri*, encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse du 31 décembre 1929.

tion téméraire et cette instruction préventive donnée à tous indistinctement, et même publiquement ou, ce qui est pire encore, cette manière d'exposer les jeunes gens, pour un temps, aux occasions, afin dit-on, de les familiariser avec elles et de les endurcir contre leurs dangers.<sup>2</sup>



### Réserve chrétienne

La pudeur, en outre, suggère aux parents et aux éducateurs et met dans leur bouche des paroles qui sont opportunes pour former à la pureté la conscience des jeunes. « Cette réserve – comme nous l'avons dit dans une allocution récente – ne doit pas être entendue de telle sorte qu'on fasse un silence perpétuel sur ce sujet, et que dans l'enseignement de la morale on n'en dise jamais un mot avec sobriété et prudence. » Cependant, aujourd'hui, il arrive trop souvent que des professeurs et des éducateurs croient qu'il est de leur devoir d'initier d'innocents enfants, garçons ou filles, aux

(2) Pie XI, *loc. cit.*

mystères de la procréation d'une manière qui offense leur pudeur.<sup>3</sup>

### Gravement malsaine

En second lieu, cette littérature, pour l'appeler ainsi, ne semble tenir aucun compte de l'expérience générale d'hier, d'aujourd'hui et de toujours, parce que fondée sur la nature, qui atteste que, dans l'éducation morale, ni l'initiation, ni l'instruction, ne présente de soi aucun avantage, qu'elle est, au contraire, gravement malsaine et préjudiciable si elle n'est fortement liée à une constante discipline, à une vigoureuse maîtrise de soi-même, à l'usage surtout des forces surnaturelles de la prière et des sacrements.<sup>4</sup>

(Le Confédéré – 18/07/1978)

**Il existe de nombreux ouvrages – de différentes valeurs, c'est pourquoi il faut les aborder avec réserve – pour aider les parents à aborder ces questions avec leurs enfants...**



(3) Pie XII, *Sacra virginitas*, encyclique sur la virginité du 25 mars 1954.

(4) Pie XII, *Allocution aux pères de famille français*, 18 septembre 1951.

# APOSTASIE ET DÉMISSION INTELLECTUELLE À L'UNIVERSITÉ LOUVANISTE



*Stéphane Mercier, docteur en philosophie, a livré à ses étudiants un argumentaire philosophique en faveur du droit à la vie et pris position contre l'avortement en le présentant comme "le meurtre abject d'une personne innocente" et comme "encore plus immoral que le viol". La presse et les politiques se saisirent de l'affaire et il fut l'objet d'un véritable lynchage médiatique. Dans un courrier à ses soutiens, il revient sur l'affaire qui ne lui a valu qu'un "simple blâme" !*

Chers amis,

Vous êtes nombreux à m'avoir témoigné votre soutien dans « l'affaire » me concernant à l'Université catholique de Louvain au printemps 2017<sup>1</sup>. L'institution a révélé, comme l'observait un homme d'esprit, que son nom était triplement usurpé : la censure déloyale n'est pas digne d'une Université ; l'hostilité à un enseignement en parfaite conformité avec celui de l'Eglise est intolérable au sein d'une institution qui se présente comme catholique ; et, pour ceux qui ignorent cette petite fantaisie dont la Belgique, patrie du surréalisme, a

(1) Chargé de cours en philosophie à l'Université catholique de Louvain (Belgique), Stéphane Mercier a été suspendu en mars 2017.

le secret, l'Université Catholique de Louvain n'est pas à Louvain, mais dans une ville nouvelle sortie de terre il y a bientôt un demi-siècle, Louvain-la-Neuve. La ville historique de Louvain abrite une autre Université, néerlandophone celle-là, la Katholieke Universiteit Leuven. Quant à savoir si elle est davantage catholique, c'est une autre question...

## **Une invitation à peser des arguments proposés à l'intelligence**

Le cours que j'avais donné à mes étudiants en leur exposant un exemple d'argumentation susceptible de les faire réfléchir à propos de la gravité de l'avortement a été mal reçu par une infime proportion d'entre eux. Je ne connais pas les chiffres,



mais il semble qu'une dizaine, sur un total de six cents, n'aient pas du tout apprécié cette invitation à réfléchir sur base d'arguments vigoureux. C'était au début du mois de février 2017. Puis, durant cinq semaines, j'ai continué à donner mon cours tout à fait normalement. Un groupuscule insignifiant s'est toutefois ému de mon enseignement et a alerté la presse. Celle-ci, flairant le scandale, a tout de suite sorti le grand jeu. Nous étions alors le 21 mars. La réaction officielle de l'Université n'a pas tardé : le jour même, j'étais convoqué de façon peu amène au rectorat, tandis qu'une Philénis<sup>2</sup> bien en cour clamait haut et fort que mes propos étaient « contraires aux valeurs portées par l'UCL » et que l'UCL défendait le « droit [sic] à l'avortement ». Un communiqué officiel dans le même sens fut publié dans la foulée, puis retiré discrètement quelques jours plus tard, non sans avoir été relayé par les médias.

J'ai été entendu deux fois par une collaboratrice du recteur. Aussitôt j'étais suspendu, et l'on requérait contre moi la sanction maximale,

(2) Pour Martial (poète latin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, né en Espagne), Philénis est une femme virile, athlétique, qui en veut faire plus que les hommes et adepte du « saphisme ».

à savoir le licenciement. J'étais en droit de saisir une commission disciplinaire pour contester la sanction : la commission m'a donc entendu avec mes avocats au mois de mai, et a été contrainte d'admettre que le licenciement requis n'était pas une option, puisqu'il n'était pas prévu par le règlement interne de l'Université pour un chargé de cours invité. La commission a cependant estimé que j'avais « instrumentalisé » mon cours au service d'un « militantisme radical » face à un « auditoire particulièrement démuni », ce qui donnait à mes actes « un caractère de particulière gravité ». De l'avis de cette commission, une sanction exemplaire s'imposait.

Pour rappel, **dans le cadre d'un cours de philosophie, j'ai présenté à de jeunes adultes des arguments rationnels établissant la malice intrinsèque de l'avortement, en leur demandant non pas d'être d'accord avec moi, mais de peser par eux-mêmes les arguments proposés à leur intelligence.** Au temps pour le « militantisme radical » et l'auditoire « démuni » ! Le conseil d'administration de l'Université, en principe chargé de la décision finale, s'en est remis au recteur, que j'ai finalement pu rencontrer au mois de juillet en présence de mes avocats toujours, et d'une juriste de l'Université Libre

de Bruxelles. Celle-ci, tout en étant profondément en désaccord avec moi sur le fond, estimait – c’est tout à son honneur – que la moindre des choses était de pouvoir argumenter librement au sein d’un cours de philosophie. Une sanction de l’UCL, ajoutait-elle, équivaldrait à induire, au sein de l’Université louvaniste, un climat analogue à celui qui prévaut dans les Université turques.

**Le bon sens qui n’a pas prévalu et une sanction au rabais**

Las ! le bon sens n’a pas prévalu. Durant le mois d’août, le recteur (ou dois-je dire le Grand Turc ?) a rendu son verdict, me condamnant et m’infligeant un blâme. La sanction minimale. Générosité de sa part, au vu, comme il me l’a écrit, de mes précédents états de service ? J’en doute. Mais voyez plutôt le glissement : au début, on me disait que le contenu de mon cours était en porte-à-faux avec les mystérieuses « valeurs » de l’UCL (sur lesquelles les autorités n’ont jamais jugé nécessaire de faire la lumière) et on réclamait mon licenciement, la sanction la plus lourde. En fin de compte, on opte pour la sanction la plus



légère, un « simple » blâme, et en ayant soin de préciser que l’on ne me reproche pas la position que j’ai défendue mais la manière dont je l’ai défendue. Bel exemple de repli stratégique s’il en est ! Le reproche portant sur la manière est, notons-le, un simple paravent, car on me reproche évidemment le fond de mes propos, mais sans aller jusqu’à le dire franchement.

Pourquoi évidemment ? D’abord parce que la réaction initiale de l’UCL a bien été de vouloir me sanctionner sur base du fond, et non de la forme ; ensuite, parce que ce reproche sur la forme est ridicule. Mes arguments n’étaient ni caricaturaux ni exclusivement unilatéraux, comme on l’a prétendu : j’ai donné des raisons très claires, auxquelles personne n’a répondu ; quant aux objections en sens contraire, je les ai examinées, et je n’y suis pour rien si elles sont à ce point ineptes qu’elles s’effondrent aussitôt qu’on commence à les examiner. Du reste, quand bien même l’argumentation eût négligé le point de vue opposé, c’eût été de ma part une méthode légitime, ainsi

que je l'ai exposé aux étudiants : non pas la seule méthode, mais une méthode parmi d'autres pour argumenter, et celle, en l'occurrence, que j'aurais choisi de présenter dans le cadre d'une séance de cours, réservant d'autres méthodes à d'autres séances consacrées à d'autres sujets. Enfin, m'eût-on reproché une argumentation unilatérale si, au lieu de m'en prendre à l'avortement, j'avais proposé une attaque en règle contre d'autres actes intrinsèquement mauvais comme le génocide ou l'esclavage ? M'aurait-on dit alors qu'il fallait être plus nuancé dans mon rejet de l'esclavage ? Poser la question, c'est y répondre.

Que penser alors du blâme ? En un sens, c'est une victoire : en comparaison de la sanction préconisée initialement pour me condamner sur le fond, cette sanction au rabais au prétexte d'une forme d'expression inappropriée, c'est vraiment, pour parler comme Horace, « la montagne qui accouche d'une souris ridicule » : *Parturient montes, nascitur ridiculus mus* (*Art poétique*, 139). Dans le même temps, cela témoigne de l'obstination d'une institution universitaire à museler un discours allant à l'encontre d'un des dogmes les plus aberrants du politiquement correct, et ce, alors même que le

règlement interne de l'Université dit explicitement toute l'importance de n'être pas à la remorque de « la norme du moment ».

### **Au service de la Vérité salvifique**

*Paroles et paroles et paroles,*

*Paroles, et encore des paroles que tu sèmes au vent,*

comme dit la chanson. Faut-il être surpris ? Non. Doit-on s'en émouvoir ? Peut-être. Peut-on demeurer silencieux ? Sûrement pas. Le blâme, même s'il n'est que la sanction minimale, est injuste ; et, bien sûr, le contrat me liant à l'Université n'a pas été renouvelé. Pour le coup, en toute légalité, mais pour des motifs inavoués qui sont aussi évidents qu'ils sont peu glorieux. Parler franchement, en prenant au sérieux l'exigence de rechercher la vérité et de l'exposer, a des conséquences, qui sont inconfortables ; mais cela ne doit pas nous décourager. La liberté de parler selon la vérité vaut bien quelques sacrifices. Si ceux-ci, du reste, sont portés par la perspective plus large d'être au service de la Vérité salvifique, nous avons tout lieu de croire qu'ils sont méritoires en plus d'être nécessaires.

Tout le monde, heureusement, ne ressemble pas aux idéologues malveillants, promoteurs d'une culture de



mort déshumanisante, aux pleutres, partisans de la « philosophie de l'autruche », et aux cyniques, qui m'ont avoué franchement que cette question de la dignité des plus fragiles d'entre nos frères ne les intéressait pas et qu'ils avaient d'autres préoccupations (l'image médiatique de l'institution). Pour tous ceux qui ne leur ressemblent pas et qui souhaitent réfléchir franchement à une question importante en considérant de véritables arguments, clairs et directs, je me permets de recommander le petit livre que j'ai publié au début du mois de septembre sur les motifs qui doivent nous pousser à rejeter absolument l'avortement : *La philosophie pour la vie*<sup>3</sup>. Je salue l'éditeur courageux, Quentin Moreau : en souhaitant cette publication, il a montré sa confiance dans l'intelligence des

(3) Distribué par Salvator, disponible en librairie et en ligne, et édité également en Suisse par l'Association *Choisir la Vie*, rue de Coméraz 105, 1971 Grimisuat, diffusion@choisirlavie.ch

lecteurs, et son désir de servir le bien commun.

Pour terminer, voici la lettre<sup>4</sup> que j'avais adressée en privé, au plus fort de « l'affaire », au recteur de l'Université ainsi qu'au président du conseil d'administration ; j'ai seulement supprimé les noms des personnes, pour qu'on ne m'accuse pas de les diffamer, d'autant qu'elles se sont elles-mêmes chargées de cette triste besogne par leurs propos et par leurs actes. Les destinataires de cette lettre n'ont jamais daigné me répondre, ni même accuser réception, mais les événements que j'ai brièvement rapportés sont suffisamment éloquents. Après tout, ce n'est pas la première fois qu'une autorité est interpellée, qu'elle fait la sourde oreille et ne répond pas, et laisse toutefois clairement entendre son état d'esprit par d'autres voies – mais c'est là une autre histoire...

Je me recommande aux prières des croyants, pour qu'ils prient la très sainte Vierge Marie de nous avoir, mon épouse et moi-même, en sa sainte garde.

En la fête de l'Archange saint Michel,

**STÉPHANE MERCIER**

([www.ultramontain.belapostasieuel](http://www.ultramontain.belapostasieuel) –  
23/10/2017)

(4) Cf. [www.ultramontain.be](http://www.ultramontain.be)



## VIE DE LA TRADITION

# JOURNAL DE ROUTE DU SUPÉRIEUR DU DISTRICT DE SUISSE

### 3 septembre 2017

L'abbé Mörgeli étant occupé à Fulda où il donne une conférence sur Fatima, à la suite du pèlerinage du District d'Allemagne, je suis à Granges-Paccot (Fribourg) pour assurer la messe dominicale.

Les textes de la messe sont ceux de saint Pie X dont on célèbre aujourd'hui la fête. Il est très particulier de fêter le saint Patron de notre Fraternité sacerdotale là où se trouve son berceau. C'est ici qu'en 1969, les premiers séminaristes se sont réunis autour de Mgr Marcel Lefebvre. Les débuts furent modestes. Mais avec le temps, l'œuvre a progressé énormément et s'est étendue sur tous les continents !

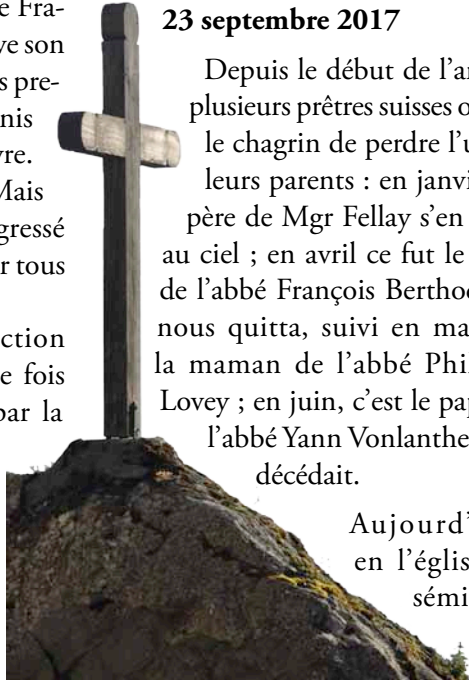
Au moment de la bénédiction des enfants qui se déroule une fois par mois, je suis émerveillé par la nombreuse progéniture qui s'avance vers le chœur. C'est en effet de la jeunesse que dépend l'avenir de l'Eglise. Cependant je sais aussi que le chemin est long avant que ces enfants, agenouillés devant

l'autel, deviennent des personnalités chrétiennes adultes. Prions pour que les jeunes d'hier soutiennent la jeunesse d'aujourd'hui afin qu'elle s'épanouisse chrétiennement ! N'oublions pas que l'avenir appartient à la jeunesse, mais justement, seulement l'avenir ! D'abord il nous faut des adultes : dans l'Eglise, la famille, à la place de travail, dans la société !

### 23 septembre 2017

Depuis le début de l'année, plusieurs prêtres suisses ont eu le chagrin de perdre l'un de leurs parents : en janvier, le père de Mgr Fellay s'en allait au ciel ; en avril ce fut le papa de l'abbé François Berthod qui nous quitta, suivi en mai par la maman de l'abbé Philippe Lovey ; en juin, c'est le papa de l'abbé Yann Vonlanthen qui décédait.

Aujourd'hui,  
en l'église du  
séminaire





d'Ecône, l'abbé Laurent Biselx célèbre la messe de requiem pour le repos de l'âme de sa maman. Madame Colette Biselx sera portée au cimetière 25 ans jour pour jour après la mort de son mari. Tous ses enfants étaient présents au moment du départ. Quel réconfort ! Après la messe quelqu'un disait à juste titre : quel bel enterrement grandiose et solennel pour une si discrète et modeste dame ! Que le Seigneur lui donne le repos éternel.

**24 septembre 2017**

Fête du prieuré de Lucerne. De magnifiques chants polyphoniques sont interprétés par l'excellent chœur de la communauté. Grand-messe solennelle pour marquer l'anniversaire de la consécration de l'église. Les fidèles se rappellent aujourd'hui avec émotion et reconnaissance la consécration de l'église Saint-Joseph. Ils remercient le bon Dieu pour toutes les grâces qu'ils ont reçues au fil des

années dans cette maison de Dieu, tout en étant conscients qu'il ne s'agit pas d'un lieu ordinaire, mais d'un édifice consacré au seul culte divin.

Après la messe suit une partie profane où le KJB sert salades, viandes grillées, gâteaux exquis et café. Deux attractions spéciales maintiennent une ambiance festive tout l'après-midi : une tombola où tout le monde espère gagner le gros lot et un jeu du marteau où l'on peut se débarrasser de son excès d'énergie.

**6 octobre 2017**

Je me rends en visite à Münchestein auprès de « l'aide suisse pour la mère et l'enfant ». Dans la mesure où la Fraternité est active dans le même domaine avec « Oui à l'Enfant », il me semble important d'établir le contact en vue d'un soutien mutuel.

Je suis favorablement impressionné par différents aspects de leur

**AIDE SUISSE POUR LA MÈRE ET L'ENFANT (ASME)**

*L'Aide suisse pour la mère et l'enfant fournit conseil et aide directe aux femmes, couples et familles plongés dans les difficultés à la suite d'une grossesse ou de la naissance d'un enfant. Elle encourage dans la société un état d'esprit favorable aux enfants, ainsi que la solidarité envers la mère et l'enfant. L'ASME gère un centre d'aide et de conseil accessible depuis toute la Suisse, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Dans le cadre du conseil professionnalisé et de l'aide directe, l'ASME élabore, à l'intention des personnes en quête d'aide, des perspectives revigorantes et concrètes pour aborder l'avenir, travail au cours duquel toutes les personnes concernées, en particulier aussi les enfants, sont prises au sérieux et respectées. Les prestations d'aide sont fournies hors de toute bureaucratie et discrètement à des personnes domiciliées en Suisse ou dans la principauté du Liechtenstein.*



organisation : les employés adhèrent à un bel idéal et font preuve d'une grande disponibilité opérationnelle. Le groupe est soudé, ce qui a un effet positif sur le climat de travail.

L'accent est mis sur le professionnalisme, facteur important dans le royaume de Dieu ! Un certain amateurisme peut éventuellement convenir quelques années, mais à la longue, les travaux permanents nécessitent une infrastructure adaptée et une organisation claire.

La grâce s'appuie sur la nature. Mais on ne peut pas s'arrêter à la nature. Tout dépend de la grâce de Dieu. Et la grâce de Dieu doit être demandée. Je ne doute pas que le bon Dieu bénisse "l'aide suisse pour la mère et l'enfant". Les employés prient en l'occurrence !

## 7 octobre 2017

Automne florissant pour le district de Suisse !

Aujourd'hui, deux jeunes du Valais romand et un jeune du canton de Fribourg entrent au séminaire de Flavigny. De même un schwytzois débute sa formation sacerdotale au séminaire de Zaitzkofen.

A cette même période, une jeune fille de Bâle-Campagne rejoint les Dominicaines de Brignoles et une jeune Fribourgeoise entre au noviciat des sœurs de la Fraternité à Göffingen. Une jeune Saint-Galloise arrive

chez les sœurs missionnaires du Kenya tandis qu'une Genevoise s'en va chez les Dominicaines de Fanjeaux et une Valaisanne chez les Bénédictines de Perdechat.

A la fin de l'année, une Soleuroise rejoindra également une communauté de sœurs à Niedaltdorf.

Hors district de Suisse, j'aimerais aussi mentionner ici l'entrée au séminaire à Zaitzkofen d'un jeune homme du Vorarlberg qui assistait à la messe au prieuré d'Oberriet ainsi que le départ pour Brignoles d'une jeune Française fréquentant le prieuré de Genève.

Je recommande à vos prières ces jeunes fleurs qui ont pris racine dans le jardin de Dieu. Les années de formation apporteront leur lot d'épreuves. Les pétales tomberont les uns après les autres. Mais cela est nécessaire pour qu'une fleur devienne un fruit. Prions pour que ces vocations mûrissent et éclosent. C'est une promesse.

## 8 octobre 2017

Cela fait 40 ans qu'une communauté de sœurs de la Fraternité existe à Genève. Une excellente occasion pour remercier, se remémorer les souvenirs et se réjouir.

Le matin, messe solennelle à laquelle assistent les sœurs de cinq communautés différentes ainsi que la première assistante de la Mère générale.



A l'apéritif, les fidèles profitent de l'occasion pour parler entre eux et s'entretenir avec les sœurs.

Personne n'est pressé et les derniers s'en iront vers 13h30. Les Genevois vivent ce qu'un poète arabe a dit il y a plus de mille ans : « *Dieu a donné le temps à l'homme, mais il n'a rien dit au sujet de l'urgence* ».

A l'occasion de son discours, l'abbé Mouroux souligne que le chiffre 40 exprime la perfection. Beaucoup de sœurs sont venues, beaucoup sont reparties. Les statistiques parlent d'un total de 52 nominations ! C'est sœur Marie-Catherine également présente qui atteint la "demi-perfection" et qui détient le record avec 20 ans de présence.

#### **14 octobre 2017**

Environ 300 personnes, principalement des Suisses, ont fait le voyage à San Damiano pour assister à la bénédiction de la nouvelle église

et à la réouverture de la maison du pèlerin. La cérémonie est présidée par Mgr Bernard Fellay, supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X.

Présent, l'architecte laisse éclater son bonheur tant il est heureux d'avoir pu construire une église pour Notre Dame. C'est un aussi beau jour que celui de mon mariage, dit-il, le visage rayonnant.

L'ensemble du projet, un travail considérable, a mobilisé beaucoup d'énergie et coûté pas mal d'argent. Au cours des dernières semaines, de nombreux bénévoles valaisans, motivés par M. Marcelin Salamin, ont activement mis la main à la pâte. Un samedi, pas moins de 35 personnes étaient présentes sur le chantier.

Un merci très sincère à l'abbé David Köchli pour la conduite du projet et aux nombreux collaborateurs sans qui cette grande réalisation n'aurait pu aboutir.

Nous ne pouvons et ne voulons porter aucun jugement sur l'authenticité des apparitions de San Damiano<sup>1</sup>. L'Eglise le fera un jour. Néanmoins, même en observateur prudent, il faut reconnaître que San Damiano eut une importance extraordinaire pour le développement de la tradition en Suisse dans les années 1970.

Cet endroit était (et est toujours) un lieu de grâces. Une main ne suffirait pas pour compter les vocations que San Damiano a données à la Fraternité. Et ces appels ne furent pas que des feux de paille. Ces vocations ont perduré jusqu'à aujourd'hui !

## 28 octobre 2017

« *La jeunesse d'aujourd'hui aime le luxe, a de mauvaises manières, méprise l'autorité, ne respecte pas les aînés et discute au lieu de travailler. Les jeunes ne se lèvent pas lorsqu'une personne âgée se présente, ils contredisent leurs parents, se pavanent en public, dévorent les desserts, se croisent les jambes et tyrannisent leurs professeurs.* » Qui dit cela ? Vous serez étonné, c'est Socrate, un philosophe grec mort en 399 av. J.-C.

Si Socrate m'accompagnait aujourd'hui, il devrait s'excuser et retirer sa déclaration. Dans la matinée, à Sion, j'ai le privilège de verser l'eau baptismale sur le front de deux jeunes

(1) Cf. *San Damiano : Un petit coin de paradis où l'on prie la sainte Vierge*, histoire paru dans *Le Rocher* n° 91.

adultes et d'en faire des enfants de Dieu. Bien qu'ils sachent que suivre le Christ implique de porter sa Croix, ils rayonnent d'une joie profonde et d'un vrai bonheur que seule la vraie foi donne et peut donner.

Dans l'après-midi, je suis à Wil pour accompagner environ 500 jeunes catholiques dans une impressionnante procession qui s'étend du centre paroissial jusqu'à l'église de la ville. (Je me demande si une ville de Suisse orientale a déjà vécu un tel événement !) Le dernier week-end d'octobre, comme chaque année, les jeunes d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse se réunissent pour célébrer le Christ-Roi.

Cette année marque le 40<sup>e</sup> anniversaire du KJB (Katholische Jugendbewegung). A cette occasion, les anciens sont également invités à prendre la parole. Ils se remémorent l'âge d'or des débuts. Des jeunes ont pris le relais et c'est très bien comme cela !

P.S.



## BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE ET RÉOUVERTURE DE LA MAISON DU PÈLERIN



*Près de 300 fidèles, principalement du Valais et de Suisse alémanique, sont venus en pèlerinage à San Damiano le 14 octobre 2017.*

A San Damiano, dans la province de Plaisance (Italie), ce samedi 14 octobre 2017, près de 300 fidèles voulaient assister à la réouverture par Mgr Fellay, supérieur général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, de la maison du pèlerin *Casa del Pellegrino San Pio X*, entièrement rénovée. La maison qui existe depuis les années 1970 avait besoin d'une restauration complète. L'*Ostello* actuel met à disposition 21 chambres, presque toutes doubles avec WC-douche. La cuisine et la salle à manger ont été réinstallées au rez-de-chaussée de ce que l'on appelle le prieuré, où se trouvent l'appartement des prêtres et celui de l'administratrice. Après une première prière de bénédiction, l'évêque parcourut les divers étages des deux maisons afin de les asperger d'eau bénite.

Ensuite eut lieu le point fort des cérémonies de ce jour de fête : la bénédiction de la nouvelle église. Comme elle avait été conçue en tant

que « sala polivalente » où l'on pouvait aussi tenir des conférences et la prédication d'exercices spirituels, et puisque les coûts de construction sont loin d'être couverts, l'évêque ne pouvait pas y accomplir le rite prescrit pour la consécration d'une église. La bénédiction est donc un rite simplifié qui comprend l'aspersion des murs à l'extérieur et à l'intérieur, ainsi que du sol. L'église n'a pas d'allée centrale afin d'offrir plus de place aux pèlerins, cette aspersion n'a donc pas pu être faite en forme de croix (formée par le tracé du passage central et de celui, perpendiculaire, devant le banc de communion), mais l'évêque a dû contourner les bancs par les deux allées latérales.

Dans son sermon Mgr Fellay souligna le fait que, par la bénédiction de l'évêque, une nouvelle « maison de Dieu et porte du ciel » (*domus Dei et porta caeli*) s'ouvre sur la terre où le Dieu tout-puissant tient audience et où nous pouvons avoir accès à



lui. Chaque église est ainsi un inef-  
fable lieu de grâce. C'est encore plus  
explicite à cause du titre de l'église :  
« *Notre-Dame, Médiatrice de toutes les  
grâces* ». L'évêque éclaire la signifi-  
cation de ce titre de gloire de la Mère de  
Dieu par le propos de saint Bernard  
de Clairvaux selon lequel Marie est  
le cou du corps mystique du Christ ;  
de même que dans le corps physique  
tout ce qui va de la tête au corps  
doit passer par le cou, ainsi toutes  
les grâces qui doivent aller de la tête  
(le Christ) aux membres (les fidèles)  
coulent dans le corps mystique du  
Christ par Marie. Le Christ ne dis-  
pense donc aucune grâce sans que  
Marie y ait une part essentielle.

A l'offertoire et à la communion,  
le chœur de la famille du peintre du  
retable, la famille de Ralf et Sabrina  
Lürig d'Aach en Allemagne, chan-  
ta deux motets polyphoniques. Le

peintre – outre l'explication détaillée  
des symboles spirituels du retable  
– donna ainsi un nouveau et beau  
témoignage de ce qui distingue un  
artiste religieux, tel que le conçoit le  
grand pape Pie XII : c'est un artiste  
qui « *fait religieusement usage des forces  
que Dieu lui a concédées, qui s'efforce  
d'exprimer par les couleurs, les lignes,  
les sons et les chants les vérités qu'il  
croit et la piété qu'il professe, et cela  
d'une manière si juste et si agréable que  
cet exercice sacré soit pour lui-même  
comme un acte de religion et pour le  
peuple un stimulant puissant à la foi  
et à la piété.* »<sup>1</sup>

La journée se termina par le cha-  
pelet récité devant Notre-Dame des  
Roses et un bref salut du Saint-Sacre-  
ment dans la nouvelle église. ✍

(1) Encyclique *Musicae sacræ disciplina*  
du 25 décembre 1955.





## PRIER POUR LES ÂMES

**« Je voudrais faire quelque chose en l'honneur de Marie; mais je voudrais faire vite, car je crains de n'en avoir pas le temps. »** *Saint Dominique Savio, projetant la Compagnie de l'Immaculée Conception.*

Je ne sais plus où j'ai lu cette histoire de missionnaire, en Asie. Un païen arrive à la ville et frappe à la porte du séminaire. Au supérieur, il dit simplement : *« Je viens de loin, d'un village à plusieurs jours de marche d'ici qui m'ont épuisé, mais je voulais tant vous voir. Je suis vieux, et je réfléchissais, dans ma cabane, à ce que je pouvais encore faire avant de rejoindre mes pères. Alors, un jeune homme vêtu de noir est entré et, avec un regard si bienveillant et un si bon sourire, il me dit : Va à la ville, va trouver les bons Pères. Je me mis en chemin, comme dans un rêve mais aussi avec une paix profonde au cœur. Dans la ville, j'ai demandé où habitaient les « bons Pères », et je vous ai enfin trouvés. Je n'en ai plus pour longtemps, mais dites-moi, dites-moi ce que je puis faire encore avant de mourir. »*

Le Père supérieur, ému, l'entraîne à travers les corridors, pour qu'il

prenne d'abord une réfection. Dans le couloir, où s'affaire un jeune séminariste, le vieillard s'arrête, interdit. Le Père lui fait signe de ne rien dire ici mais, arrivé au réfectoire, l'homme ne peut se retenir : *« Mon bon Père, ce garçon que nous avons croisé, c'est lui que j'ai vu ! C'est lui qui est venu dans ma cabane ! »*

L'homme, instruit, baptisé, retourna chez lui quelques jours plus tard, et mourut bientôt tout heureux et en paix.

Le Père supérieur fit une petite enquête : *Le séminariste a-t-il quitté la maison, ces derniers jours ? – Non, mon Père, c'est l'un des plus assidus au règlement.*

Le garçon est interrogé : *Êtes-vous allé dans tel village pendant vos vacances ? Avez-vous rencontré quelqu'un de là-bas ? – Non, mon Père, je n'y suis jamais allé, je n'y connais personne. – Mais, mon ami, dites-moi ce que vous faites. – Eh bien, je prie beau-*

*coup pour les païens auxquels, vous le savez, je veux consacrer ma vie. Je prie aussi pour ceux qui, plus tard, seront confiés à mon ministère.*

Le supérieur, sagement, ne dit rien, et le garçon ne saura que dans l'éternité le fruit de sa prière d'adolescent.

### **La compagnie de l'Immaculée Conception**

Don Bosco raconte ce fait : un jour, Dominique Savio m'appela : « Venez vite avec moi, il y a une bonne œuvre à faire. » Je suivis l'enfant. Plusieurs rues, un escalier, une porte : « C'est ici, entrez », dit Dominique et il s'en retourna à l'Oratoire. « Oh ! Entrez vite, me dit-on, bientôt il sera trop tard. Mon mari a eu le malheur de se faire protestant ; il est en danger de mort et demande la grâce de mourir en bon catholique. » Le malade se confessa et mourut tandis que le prêtre lui administrait le sacrement des malades.

Un jour, je voulus demander à Dominique comment il avait pu savoir qu'il y avait là un malade. Il me regarda d'un air triste et suppliant,



puis se mit à pleurer. Je n'insistai pas.

C'est particulièrement sur ses camarades que Dominique voulait agir. Un matin de mai 1856, Don Bosco célébrait la messe et, au moment de la communion, très peu se présentaient. Dominique et un camarade résolurent que cela ne se reproduisît pas. Avec plusieurs, ils s'organisèrent pour que, chaque matin, il y ait un groupe de communians.

Dominique voulait davantage. Il fallait transformer la mentalité de toute la maison. Bientôt son projet était fixé : il invita ses amis les plus intimes à établir entre eux une Compagnie de l'Immaculée Conception<sup>1</sup>.

Les compagnons viseraient à obtenir la protection de Marie, maintenant et jusqu'à l'heure du trépas. A cette fin, Dominique proposa certains exercices de piété en l'honneur de Marie Immaculée et la communion fréquente. Avec beaucoup de soin il composa un règlement, et il en fit la lecture devant l'autel de la sainte Vierge, le 8 juin 1856 :

*« Nous, Dominique Savio et... (suivent les noms des autres compagnons), pour obtenir la protection de la sainte Vierge durant notre vie et à l'heure de notre mort et pour nous consacrer entièrement à son service, après avoir reçu les sacrements de Pé-*

(1) Le dogme de l'Immaculée Conception a été proclamé deux ans plus tôt.

nitence et d'Eucharistie, avons résolu de professer envers Marie une filiale et persévérante dévotion. En conséquence, nous prenons l'engagement :

- D'observer ponctuellement le règlement de la maison.
- D'édifier nos condisciples par nos paroles, et plus encore par nos exemples.
- De toujours bien employer notre temps. »

### Vivre l'Évangile

Suit l'énoncé du règlement, très simple, en quatorze points.

13. *Celui qui demandera à entrer dans l'Association (...) sera mis à l'épreuve pendant une semaine...*

C'est d'abord la fidélité aux devoirs qui fera d'eux des apôtres :

1. *Nous voulons avant tout être parfaitement obéissants à nos supérieurs, nous abandonnant à leur direction, en toute confiance ;*
2. *L'accomplissement de nos devoirs sera le premier et principal but de nos efforts ;*

S'y joignait une piété tendre... :

5. *La Compagnie n'impose aucune prière spéciale, mais elle recommande à tous la fréquentation assidue des sacrements ;*
6. *Tous les jours, et surtout en récitant le chapelet, nous recommanderons notre société à l'auguste Vierge, afin qu'elle nous obtienne la grâce de la persévérance ;*

7. *Chaque samedi sera consacré à la Sainte Vierge et nous ferons un acte de piété chrétienne en l'honneur de son Immaculée Conception ;*

... et éclairée :

4. *Il y aura chaque semaine une conférence d'une demi-heure ;*
9. *Nous écouterons avec respect la parole de Dieu, et nous la retiendrons avec un soin jaloux pour la méditer assidûment ;*
10. *Nous éviterons toute perte de temps pour nous prémunir contre les tentations, qui assaillent ordinairement dans l'oisiveté ; nous occuperons nos moments libres à des lectures pieuses et instructives, ou encore à la prière ;*

Puis la pratique quotidienne des béatitudes :

3. *Une charité réciproque unira nos âmes et nous fera aimer indistinctement tous nos frères, que nous avertirons avec douceur, quand nous le croirons utile, nous éviterons de nous causer mutuellement le moindre déplaisir. Nous pratiquerons la patience entre nous et avec les autres.*
- => Bienheureux les pacifiques, les doux, les miséricordieux ;
8. *Nous aurons une tenue édifiante durant la prière, les lectures pieuses, aux saints offices, à l'étude et en classe ;*

11. *Nous aurons soin de signaler à nos supérieurs tout ce que nous croirons devoir être utile à notre progrès spirituel ; nous ne leur demanderons que les permissions strictement nécessaires.*

=> Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice ;

12. *Nous accepterons, sans jamais nous plaindre, la nourriture préparée.*

=> Bienheureux les pauvres en esprit, et ceux qui [souffrent persécutions et] offrent les peines et contrariétés de chaque jour ;



14. [...] *Une confiance sincère, filiale et illimitée en Marie, un tendre amour et une dévotion constante envers elle, nous feront surmonter tous les obstacles, nous rendront fermes dans nos résolutions, sévères pour nous, aimables envers le prochain et ponctuels en tout.*

Le règlement, ayant été soumis à Don Bosco, le saint prêtre en concrétisa un ou deux points, et précisa que ces promesses n'obligeaient point sous peine de péché. De plus, il y ajoutait la pratique des œuvres de miséricorde, invitant les membres à proposer à chaque réunion des objectifs concrets : chacun se choisirait un « client », s'efforçant de devenir son ami et le suivant de près pour essayer de le rendre meilleur.

## Conversation de saint Pie X avec ses cardinaux

« *Qu'y a-t-il de plus nécessaire, aujourd'hui, pour le salut de la société ?* demanda le Pape.

– *Bâtir des écoles catholiques,* répondit l'un. – *Non.*

– *Multiplier les églises,* répartit un autre.

– *Non encore.*

– *Activer le recrutement sacerdotal,* dit un troisième.

– *Non, non,* répliqua Pie X, *ce qui est présentement le plus nécessaire, c'est d'avoir dans chaque paroisse un groupe de laïcs à la fois très*

*vertueux, éclairés, résolus et (ainsi) vraiment apôtres.* »<sup>2</sup>

« *Par l'Ave Maria, le péché se détruira, Par l'Ave Maria, le bon Jésus régnera.* »<sup>3</sup> Prier Marie, agir par elle, avec elle et pour elle, et faire de nos actions, joies et peines journalières, une prière missionnaire. « *Une épingle, ramassée par amour, peut convertir une âme* »<sup>4</sup>. Quel mystère !

### SACERDOS

(2) Anecdote rapportée dans *L'Ami du clergé*, 20/1/1921 ; Dom Chautard, *L'âme de tout apostolat*.

(3) Cantique de saint L.-M. Grignon de Montfort.

(4) *Lettre à sa sœur Léonie*, 22/5/1894, de sainte Thérèse de l'E.-J., proclamée par Pie XI patronne principale des missions, à l'égal de saint François Xavier.



## « IL FAUT ÊTRE UN APÔTRE POUR PERSÉVÉRER »

***Nous, prêtres, nous souffrons de ne pouvoir amener tous les jeunes à persévérer. Que faut-il entendre par cela ? Beaucoup de jeunes qui, enfants, ont suivi le catéchisme ou même ont été élèves de nos écoles abandonnent la pratique religieuse vers 18, 20 ans.***

Il y a différentes causes à cela. Mais ce n'est pas le sujet de cet article. Je veux plutôt éclaircir cette question : comment pouvons-nous aider les jeunes à rester fidèles ? Ou mieux encore : que peuvent faire les jeunes pour résister durant ces années cruciales, sans y laisser des plumes ?

L'abbé Georges Bellanger, un prêtre français qui vécut de 1861 à 1902 et dont le procès en béatification est en cours, a aussi étudié cette question. Aumônier militaire, il put constater que beaucoup de soldats vivaient dans l'incrédulité et l'immoralité. Cet environnement mettait les soldats nouvellement arrivés à la caserne en grand danger de perdre aussi la foi.

L'abbé Bellanger orienta les soldats pratiquants en premier lieu vers la prière à la Vierge Marie et les exhorta à réciter le chapelet. Marie conduisit les jeunes gens à son fils Jésus que

les soldats rencontrèrent dans les sacrements de la pénitence et de l'eucharistie.

Afin d'inciter les soldats à la prière, l'abbé Bellanger les fit prier pour la conversion de leurs camarades. Les hommes ne voulaient plus seulement rester fidèles, mais aussi convertir les autres. « *Il faut que le soldat soit un apôtre pour persévérer* », disait l'aumônier. Les militaires mirent en pratique le vœu de l'abbé Bellanger.

Voici la devise de l'un d'eux : « *Semons des Ave Maria, nous récolterons des soldats.* » Les témoignages des hommes qui montaient la garde sont spécialement impressionnants. « *Depuis que j'aime le chapelet, déclare un de ses soldats, mes meilleures heures sont mes heures de garde. C'est tout le contraire d'autrefois. Mon fusil d'une main, mon chapelet de l'autre, je trouve les heures trop courtes.* » Un autre sol-

dat rapporte qu'il a récité 24 chapelets durant sa garde.

L'apostolat de la prière des soldats produisit des fruits remarquables. On parle de 350 conversions. 30 hommes firent à la caserne leur première communion !

Les principes de l'abbé Georges Bellanger sont encore valables aujourd'hui. Je recommande particulièrement deux choses à nos jeunes :

1) Exercez-vous le plus tôt possible, au mieux encore durant votre scolarité, à la prière intérieure, personnelle. Dans le monde actuel, mouvementé et bruyant, le croyant a besoin de cette vie intérieure. La prière est quelque chose de person-


nel, c'est un entretien avec Dieu. Celui qui a une relation intime profonde avec Jésus n'abandonnera pas la pratique religieuse.

2) Essayez de convertir les autres. C'est le meilleur moyen de rester fidèle soi-même. Convertir ou « être converti », il n'y a pas de voie médiane. Si cela ne vous convient pas d'amener les autres à Jésus par la parole, vous pouvez obtenir beaucoup par votre prière et votre exemple. – Qu'y a-t-il de plus beau que de gagner des âmes à Dieu ? Quand nous avons compris la valeur d'une seule âme, pouvons-nous rester tièdes dans la vie de tous les jours ?

**ABBÉ PASCAL SCHREIBER**

### LE VÉNÉRABLE GEORGES BELLANGER (1861-1902)

PRÊTRE ESCLAVE DE MARIE

*Après des études interrompues par une coxalgie mortelle dont la sainte Vierge le guérit miraculeusement, l'abbé Georges Bellanger fut prêtre diocésain (de 1885 à 1899) et entra ensuite dans la Congrégation des Frères de Saint Vincent de Paul, fondée par le Vén. Jean-Léon Le Prevost au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. À l'âge de vingt-cinq ans, il découvrit le Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge, de saint Louis-Marie de Montfort. La lecture de ce petit livre changea sa vie. Il se consacra à la Vierge selon la formule montfortaine : tout faire avec Marie, en Elle, par Elle et pour Elle. A Jésus par Marie. Bien des années plus tard, il put réaliser son rêve et aller en pèlerinage au tombeau de saint Louis-Marie Grignon de Montfort, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, en Vendée. Il en revient plein d'enthousiasme : « Qu'il (Montfort) avait bien compris le peuple ! Son rosaire, ses merveilleux cantiques pleins de doctrine, ses manifestations populaires, ses calvaires, ses prédications si fortes et si simples, voilà bien ce dont le peuple a besoin. Si seulement nous savions rendre le rosaire intéressant ! »* 





## NOUVELLES DE SUISSE ET D'AILLEURS

### "COMME UNE INTERPELLATION"

L'espace vide du portail de la cathédrale Notre-Dame de Lausanne doit-il oui ou non accueillir une statue de la Vierge ? Une centaine de personnes sont venues en débattre, le 13 septembre 2017 lors d'une discussion publique. A défaut de "dispute", au sens médiéval du terme, ce fut un débat. Vif et animé. Une centaine de personnes avaient pris place à la cathédrale de Lausanne. Pour parler du « trumeau » vide du portail Montfaucon, l'entrée principale de l'édifice<sup>1</sup>.

C'est ce vide que le médecin lausannois Jacques-André Haury, ancien député au Grand Conseil, a proposé de remplir. Son idée : y mettre une statue de la Vierge, puisque la cathédrale est dédiée à Notre-Dame. D'entrée de jeu, celui qui fut à l'origine du partage de la cathédrale avec les autres confessions

(1) Le trumeau, c'est la niche prévue pour une statue. Une place obstinément vide depuis... le XIX<sup>e</sup> siècle.

chrétiennes, notamment catholique à partir de 2004, a justifié sa position : « *Les Vaudois sont attachés au culte marial. Même après la Réforme, l'Annonciation, le 25 mars, était fêtée dans le canton. De plus, les Eglises protestantes ont redécouvert la place de Marie* ». Mettre Marie à l'entrée de la cathédrale, serait pour lui le symbole de la réunion des chrétiens « *de notre temps* ».

Pour le vicaire épiscopal du canton de Vaud, Christophe Godel, nul besoin pour les catholiques de venir rendre un culte à la cathédrale. « *Nous avons une belle basilique Notre-Dame en contrebas, et cela nous suffit* ». De surcroît, a demandé l'abbé Godel, « *Marie est-elle catholique ?* » Elle fait partie de l'histoire de tous les chrétiens. Donc la statue de Marie à la cathédrale ne devrait pas signifier « *mettre quelque chose de catholique* ». Si les catholiques ne réclament pas une statue de Marie sur le portail de la cathédrale, « *comme chrétien et au regard de l'histoire de Lausanne, nous*





*trouverions cela logique* », argumente-t-il.

Pour la pasteur Jocelyne Muller, la place de Marie à la cathédrale a toujours été plus modeste que celle du Christ. Et s'il fallait mettre une statue dans le trumeau du portail, il ne sera pas possible d'y mettre la statue de Notre-Dame de Lausanne, qui a toujours été « *assise, couronnée et portant l'enfant Jésus* ».

Autre est le point de vue du pasteur Xavier Paillard, président du Synode de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) : si la Réforme est en manque d'images, le défi actuel des Eglises est celui du lien à la transcendance. Au regard des 400'000 visiteurs annuels de la cathédrale de Lausanne, le pasteur propose de laisser le vide « *comme une interpellation* ». Ou, soit d'y mettre un iPhone ou un écran évoquant le monde actuel, soit d'y installer un miroir, pour questionner le visiteur.

« *Voilà le désaccord fondamental* » : La proposition de Xavier Paillard fait réagir Jacques-André Haury qui souhaite que l'espace rempli affirme, pose un élément de la foi chrétienne plutôt qu'un questionnement.

Au fur et à mesure, le débat a pris une tournure polémique, à coup d'interpellations parfois vigoureuses. Une dame

a proposé de confier l'espace à la réflexion des artistes, pour créer du neuf. Pour d'autres, placer une statue de Marie permettrait de suivre la logique des constructeurs du XIX<sup>e</sup> siècle, et notamment du sculpteur Raphaël Lugeon qui avait élaboré deux modèles pour ce trumeau : une Vierge à l'enfant et une statue symbolisant l'Évangile.

De fait, la dispute du 13 septembre n'avait pas pour but de décider du sort du trumeau du portail, avait annoncé le pasteur André Joly, organisateur de la soirée. Néanmoins, la « *mèche allumée* » par J.-A. Haury a permis de mesurer l'aspect émotionnel de l'enjeu. Par moments, le débat s'est concentré sur Marie dans le christianisme actuel et à d'autres, sur la manière de remplir un espace vide laissé, depuis plus de 100 ans, à la réflexion des suivant. « *C'est bien une histoire vaudoise* », a indiqué un des participants.

Bernard Litzler  
(*cath.ch* – 14/09/2017)

#### CHRÉTIENS DISCRIMINÉS

Le conseiller national zurichois Claudio Zanetti (UDC) a soumis, le 20 septembre 2017, une motion parlementaire demandant la séparation des mariages civils et religieux.



**Texte soumis :** Me fondant sur les articles 160 alinéa 1 de la Constitution et 107 de la loi sur le Parlement, je dépose l’initiative parlementaire suivante : « *Le Code civil suisse du 10 décembre 1907 est modifié comme suit : L'article 97 alinéa 3 ("Le mariage religieux ne peut précéder le mariage civil.") est abrogé.* »

**Arguments :** L’article 97 alinéa 3 est un vestige du Kulturkampf. Aujourd’hui, avec un mariage traditionnel désormais concurrencé par d’autres formes d’union non moins reconnues par le législateur, l’article 97 alinéa 3 constitue une discrimination à l’endroit du mariage religieux, puisqu’il doit être précédé du mariage civil alors que les textes ne prévoient rien de tel pour le concubinat, qui pourtant déploie des effets juridiques identiques à ceux du mariage. On ne voit pas pourquoi deux personnes qui vivent ensemble et qui souhaitent s’unir selon les rites de leur culte devraient d’abord solliciter la permission de l’Etat.

(*www.parlament.ch* – 20/09/2017)

✦ **Deux porte-parole de diocèses suisses ont réagi à cette annonce :**

- Giuseppe Gracia, porte-parole de Mgr Vitus Huonder, évêque de Coire, soutient la motion de l’élu zurichois. « *Pour la communauté chrétienne, le mariage signifie l’union d’un homme et d’une femme* », rappelle-t-il dans l’heb-

domadaire alémanique *Schweiz am Wochenende*. « *Lorsque l’Etat s’écarte de ce consensus, il perd sa crédibilité pour s’immiscer dans les mariages religieux des communautés croyantes, en exigeant notamment que le mariage civil précède le mariage religieux* ». Du moment que l’Etat ne tient plus au mariage homme-femme, il doit se demander quels arguments il pourrait avancer contre la polygamie et la polyandrie, interroge Giuseppe Gracia.

- Hansruedi Huber, porte-parole de Mgr Felix Gmür, évêque de Bâle, a également commenté la motion dans un article publié sur la page de son diocèse. « *Dans l’Eglise catholique, le sacrement du mariage est considéré comme "un vœu indissoluble de fidélité devant Dieu entre un homme et une femme"* ». Si l’Etat abandonne cette définition, « *on peut se demander si la notion de "mariage" doit encore exister dans un contexte étatique* ». Au vu des multiples formes de vie commune existant aujourd’hui et du taux élevé de divorces, l’institution civile du mariage va de moins en moins de pair avec une sécurité sociale, commente le porte-parole. Cette sécurité pourrait bien aujourd’hui devoir être assurée en dehors de l’état civil, avertit-il.

(*cath.ch* – 27.07.2017)



En septembre, de nombreux médias ont parlé du troisième enfant du prince William et de sa femme Kate, duchesse de Cambridge. Leurs deux premiers enfants, George et Charlotte, avaient déjà fait la une de plusieurs journaux.

Cette fois aussi, comme souvent concernant la progéniture des célébrités, de nombreux médias ont réagi avec enthousiasme. Le magazine d'actualités *news.de* nous fait savoir que Kate est "toute à sa joie de mère". Selon la *NZZ*, "à la maison royale britannique, les joies du bébé" règnent. *Die Welt* annonce que "le royal bébé fait les gros titres".

Particularité de tels messages : en septembre, le palais de Kensington n'a pas communiqué la naissance d'un nouveau prétendant au trône, mais "la grossesse" de Kate. Ces nouvelles, en revanche, parlaient bien évidemment du "royal bébé" comme d'une être humain avant sa naissance. On n'y trouvait pratiquement aucune trace de la manière souvent déplacée dont on traite le sujet de la grossesse.

Considérer un enfant à naître comme "joie de mère", devrait assurément aller de soi, même pour les bébés n'étant pas d'ascendance royale. L'ASME veut y contribuer.

(ASME actualités – oct./nov./2017)

## 👉 Le chiffre : 51,2 %

Au Royaume-Uni, plus de la moitié des femmes recourant à l'avortement étaient sous contraception au moment de tomber enceintes, alors que le Royaume-Uni compte plus de 200'000 avortements par an. C'est une tendance que l'on retrouve de manière fréquente dans les pays où la "couverture contraceptive" est importante – preuve que la contraception n'empêche pas l'avortement.

Les statistiques du British Pregnancy Advisory Service – le BPAS est lui-même fournisseur d'avortement – montrent qu'un peu moins de 25 % des femmes ayant avorté était sous contraception hormonale ou de longue durée. En tenant compte de celles utilisant préservatifs ou diaphragmes, la proportion monte à plus de la moitié.

Détail particulièrement horrible : de nombreuses femmes qui ont eu recours à des avortements tardifs – au-delà de 20 semaines – étaient sous contraception de longue durée, ce qui les avait rendues moins attentives à leurs symptômes de grossesse.

Le BPAS en tire argument pour dire que l'avortement est nécessaire parce qu'aucun contraceptif n'est efficace à 100 %. Où le refus de l'enfant devient un absolu.

(reinformation.tv – 30/08/2017)

## IL Y A 100 ANS, FONDATION DE LA MILICE DE L'IMMACULÉE



*Dans la deuxième moitié de l'année 1917, il s'est passé à Rome deux événements : les fêtes du bicentenaire de la fondation de la franc-maçonnerie et la fondation de la Milice de l'Immaculée.*

Il y avait, en l'an 1917, un jeune frère franciscain polonais de 23 ans qui étudiait au Collège séraphique international de Rome en vue d'obtenir ses diplômes en philosophie et en théologie : frère Maximilien-Marie Kolbe (1894-1941), plus connu pour être mort à d'Auschwitz dans un " bunker de la faim " à la place d'un homme qui avait femme et enfants.

Son biographe nous dit de lui que, disciple du Père Stéphane Ignudi, qui avait été lui-même le confident et le confesseur de saint Pie X, ce frère reçut de ce maître spirituel, son amour pour la Vierge Immaculée<sup>1</sup>, son esprit romain et sa vénération pour le pape, sa volonté de lutter contre le mal, particulièrement la franc-maçonnerie, et pour la défense inflexible des droits spirituels et temporels de l'Église.

(1) Il avait cet amour depuis son enfance. C'est en novembre 1914 qu'il fit profession solennelle et ajouta à son nom religieux celui de "Marie".

### La conversion de Ratisbonne

En cette année 1917, à Rome, c'est le quatrième centenaire de la Réforme de Luther, le deuxième centenaire de la franc-maçonnerie – que le professeur Bernard Fay (1893-1978) qualifiait d'« *arme de guerre du protestantisme* »<sup>2</sup> – et le 75<sup>e</sup> anniversaire de la conversion d'Alphonse Ratisbonne<sup>3</sup>.

Au début de l'année, le 20 janvier, frère Maximilien-Marie est marqué par les propos du Père Ignudi qui lit et commente l'apparition de la Vierge à Alphonse Ratisbonne (1814-1884) et sa conversion fulgurante<sup>4</sup> : « *Au récit de la conversion du jeune juif français, la nécessité de fonder une milice dévouée à la Vierge Marie et ayant la "médaille miraculeuse" comme symbole s'imposa*

(2) [youtube.com/watch?v=Ipz0tV6vYe4](https://www.youtube.com/watch?v=Ipz0tV6vYe4)

(3) Le 20 janvier 1842.

(4) Recevant le sacerdoce le 28 avril 1918, il célébrera sa première messe en l'église Sant'Andrea delle Fratte, à l'autel où eut lieu l'apparition.

*littéralement à lui. A part le récit du recteur, rien ne fut dit ni proclamé. La certitude du frère Kolbe fut tout intérieure »<sup>5</sup>.*

### **Le plan maçonnique**

Alors que le premier conflit mondial approche de sa fin, les différentes obédiences maçonniques commencent à organiser l'après-guerre. A Paris, par exemple, se tient, du 14 au 16 janvier 1917, une conférence maçonnique interalliée qui reçoit notamment les grands maîtres du Portugal et d'Italie. Mille cinq cents maçons participent à cette rencontre qui s'achève sur une motion en faveur d'une Europe et d'un monde libres. Toujours à Paris, du 28 au 30 juin 1917, une nouvelle rencontre internationale des "maçonneries alliées" se penche sur l'idée d'une "société des nations".

Ces rencontres internationales trouvent des échos jusqu'en Italie où les francs-maçons fêtent le deuxième centenaire de leur fondation avec à leur tête l'ancien maire de Rome, Ernest Nathan (1845-1921) (photo ci-contre). Dans la ville apparaissent des drapeaux et des pancartes représentant l'archange saint Michel vaincu par Lucifer.

(5) Philippe Maxence, *Maximilien Kolbe*, Perrin, 2011, p. 78.

Le jeune religieux est "témoin" d'une procession maçonnique, où se déployaient des bannières portant ce slogan : « *Satan doit régner au Vatican. Le pape sera son esclave.* » Fortement impressionné, il écrira plus tard : « *Cette haine mortelle pour l'Eglise de Jésus-Christ et pour son Vicaire n'était pas une simple gaminerie d'individus dévoyés, mais une action systématique découlant du principe de la franc-maçonnerie : "Détruisez toute religion quelle qu'elle soit, surtout la religion catholique".* »



Face à ces démonstrations menaçantes pour l'Eglise<sup>6</sup>, le frère Maximilien-Marie Kolbe se pose cette question : « *Resterions-nous à ne rien faire tandis que nos ennemis déploient tant d'ardeur pour nous dominer ? Ne possédons-nous pas des armes plus puissantes en l'Immaculée et en Notre-Seigneur Jésus-Christ ?* » Il arrive à cette conclusion : « *La Vierge sans tache, victorieuse de toutes les hérésies, ne cédera pas le pas à son ennemi si Elle trouve des serviteurs fidèles, dociles à son commandement. Elle remportera des victoires, plus grandes que celles que nous pourrions imaginer...* »

(6) Le pèlerin qui venait à Rome, était contraint d'assister à une vigoureuse propagande anti-catholique et anticléricale. (Père Ricciardi)

## La fondation de la M.I.

Dès le lendemain, il confie son audacieux projet à six confrères parmi les clercs les plus exemplaires du Collège. Il leur propose de fonder une Association mariale, avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique : le but principal serait d'endiguer ce flot d'impiété, d'arrêter ces mouvements hostiles à l'Eglise qui augmentaient sans cesse.

Selon un témoin présent lors de la fondation, frère Maximilien proposa cette réflexion : « *Il faut que nous nous mettions, tels des instruments dociles, entre ses mains, employant tous les moyens licites, nous introduisant partout par la parole, par la diffusion de la presse mariale et de la médaille miraculeuse, valorisant notre action par la prière et le bon exemple.* »

C'est ainsi que le soir du 16 octobre 1917, ces six premiers candidats à la nouvelle "chevalerie", guidés par frère Maximilien-Marie, faisaient leur consécration à Marie devant l'autel de l'Immaculée, dans la chapelle du Collège séraphique. La *Milice de l'Immaculée (M.I.)* est officiellement fondée. L'acte de consécration contient en germe toute sa doctrine sur le mystère de l'Immaculée Conception, et le règlement de la M.I. exprime toute la mission mariale que le Père Kolbe reçut de la Vierge Marie : " *remettre à Dieu le monde entier par l'Immaculée* ".

Les Supérieurs demanderont au Père Kolbe de ne pas parler de sa pieuse association, et ce, jusqu'à ce que le pape Benoît XV lui accorde en avril 1919 bénédictions et encouragements. Trois années s'écouleront encore avant que la M.I. reçoive l'approbation ecclésiastique définitive, le 2 janvier 1922.

Après le Concile Vatican II, la *Milice de l'Immaculée* est rebaptisée *Mission de l'Immaculée*. En 1997 furent publiés de nouveaux statuts, très différents des anciens. Le modérateur général de la Milice, le Père Simbula, critiquait fortement le fondateur pour son étroitesse d'esprit et pour « *être resté engoncé dans les opinions de son temps* ».

Au même moment de jeunes fidèles demandèrent à l'abbé Karl Stehlin si on ne pouvait pas recommencer la Milice de l'Immaculée telle que saint Maximilien la fonda. Cette requête l'obligea à analyser si cette idée avait oui ou non un sens, car nous avions déjà dans la Tradition Catholique de nombreux autres mouvements marials. En fonder encore un autre pouvait diviser le nombre et la force de ceux qui existaient. Une croisade de prières fut organisée pour que l'Immaculée fasse connaître sa volonté. Le Supérieur général étudia les arguments qui lui étaient soumis et accepta la fondation de la *MI d'observance traditionnelle* en Pologne.

Le 6 mai 2000, environ 50 fidèles devinrent les premiers Chevaliers.

En 2002, la MI s'établit en France ; en 2004, dans certains prieurés et certaines chapelles des Etats-Unis ; la Suisse suivit en 2006. Notre-Dame sembla souhaiter que sa petite armée grandisse. Sans aucune publicité ou

promotion spéciale, de plus en plus de fidèles s'y intéressèrent. Mgr Fellay délégua alors à l'abbé Karl Stehlin le rôle de coordinateur international ou, selon les termes du fondateur, « le directeur » de la MI.

ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD

<http://militia-immaculatae.info/fr/>



## UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

# IL Y A 100 ANS, LE COMMUNISME À L'ASSAUT DE L'ÉGLISE ET DU MONDE

***En mars 1917, Lénine vit dans la pauvreté à Zurich. Il est le chef en exil d'un petit parti révolutionnaire extrémiste. Huit mois plus tard, en octobre 1917, il est le maître de la Russie, un pays de 160 millions d'habitants qui s'étend sur un sixième des terres habitées du globe. Il y instaure l'un des pires régimes que le monde ait jamais connus.***

Avant de trouver le moyen de rentrer en Russie, Vladimir Ilitch Oulianov, dit Lénine, mène une existence médiocre à Zurich, faite d'articles dans des revues obscurément marxistes, et de débats sans fin dans des cafés.

Mais, en pleine Première Guerre mondiale, avec l'aide du gouvernement du Kaiser Guillaume II, Lénine traverse en train l'Allemagne et la Scandinavie, pour rentrer en Russie. Ces huit jours de voyage, entre le 27 mars et le 3 avril 1917, ont changé la face du monde.

### Conquête du pouvoir

« Des millions de projectiles destructeurs ont été tirés pendant la guerre mondiale », écrit Stefan Zweig dans *Le wagon plombé*, mais « aucun n'a tiré à plus longue distance, aucun n'a joué un rôle plus décisif dans toute l'histoire récente que ce train qui, chargé des révolutionnaires les plus dangereux, les plus déterminés du siècle, quitte la frontière suisse et fonce au-dessus de toute l'Allemagne pour atterrir à Saint-Petersbourg et y faire éclater l'ordre du temps. »



C'est un homme chétif et inquiet qui arrive à Petrograd dans la nuit du 16 avril 1917, craignant d'être arrêté pour trahison dès sa descente du train par le gouvernement provisoire dirigé par le prince Lvov, au pouvoir depuis l'abdication du tsar. En route, il a rédigé ses *Thèses d'avril*, prônant une révolution prolétarienne radicale sans passer par la révolution bourgeoise prévue par la théorie marxiste.

Quand le convoi arrive en gare de Petrograd, Vladimir Ilitch découvre, stupéfait, que la foule qui l'attend n'est pas venue pour l'arrêter mais pour l'acclamer. Le parti bolchevique a en effet orchestré le rassemblement de centaines de militants afin de célébrer le retour de son chef. Et pour l'occasion, une fanfare joue même *La Marseillaise*...

Après l'insurrection ratée de juillet 1917, Lénine, traqué, doit prendre le chemin de la fuite. Il réapparaît finalement le soir du 24 octobre 1917 à l'institut Smolny. Méconnaissable – il a rasé sa barbe légendaire – il doit se faufiler dans la cohue pour aller haranguer ses camarades.

Le lendemain, galvanisés par Vladimir Ilitch, dans un climat général d'agitation sociale, les bolchéviques s'emparent du palais d'Hiver, siège du gouvernement provisoire mis en place après l'abdication de Nicolas II et la chute du régime tsariste, en février de la même année. L'aube d'un

## LES LECTURES DE LÉNINE

*L'exilé russe passe plus de six années à Genève, Berne et Zurich. Il a beaucoup fréquenté la Bibliothèque publique universitaire à Genève – et bien davantage la Société de lecture, où il était moins dérangé par les nombreux Russes présents à Genève – mais il a aussi écumé la Bibliothèque nationale suisse, à Berne, où il a séjourné de septembre 1914 à février 1916. A l'occasion du centenaire de la révolution soviétique, l'institution lui a consacré une exposition cet été. A travers une soixantaine de fiches de lectures, mais aussi des ouvrages qu'il a annotés, on y découvre un Lénine curieux de tout, se tenant notamment au courant des derniers progrès techniques. Ou préparant son séjour à Coire. Et s'informant sur l'actualité politique... en lisant la Berner Tagwacht, influant quotidien social-démocrate édité à Berne, mais lu dans toute l'Europe. Lénine sera d'ailleurs très impressionné par le système des bibliothèques suisses et notamment la possibilité d'accéder à des ouvrages classés dans d'autres sites. Et surtout par le fait que ces institutions n'étaient pas réservées à quelques professeurs, mais bien au service du grand public. De retour en Russie et une fois au pouvoir, il s'emploiera à réformer le système des bibliothèques dans son pays, en s'inspirant de ce qu'il avait pu expérimenter en Suisse.*

*Philippe Bach*

*(Le courrier – 13/07/2017)*

jour nouveau et de lendemains qui chantent se lève en Russie – et sur le monde... Le premier Etat athée de l'histoire sera le plus persécuteur de la religion et le plus meurtrier des régimes totalitaires.

### Devant l'Église

L'Église condamne la doctrine du communisme sous le pape Pie XI, dans l'encyclique *Divini Redemptoris* du 19 mars 1937. Le communisme est qualifié d'« *intrinsèquement pervers* ». La révolution socialiste est dénoncée comme violente et barbare. Le « *péril si menaçant* » qui menace le monde entier, c'est « *le communisme bolchevique et athée, qui prétend renverser l'ordre social et saper jusque dans ses fondements la civilisation chrétienne* ». Ce « *faux idéal de rédemption* », explique Pie XI, repose en effet sur les fondements erronés « *du matérialisme dialectique et historique déjà prônés par Marx* », doctrine dans laquelle « *il n'existe qu'une seule réalité, la matière, avec ses forces aveugles ; la plante, l'animal, l'homme sont le résultat de son évolution* ».

Dans un tel système, poursuit le pape, « *la société humaine n'est pas autre chose qu'une apparence ou une forme de la matière qui évolue suivant ses lois ; par une nécessité inéluctable elle tend, à travers un perpétuel conflit de forces, vers la synthèse finale : une société sans classe.* » La conséquence d'une telle doctrine, c'est qu'« *il n'y a plus de*

*place pour l'idée de Dieu. Il n'existe pas de différence entre l'esprit et la matière, ni entre l'âme et le corps : il n'y a pas de survivance de l'âme après la mort, et par conséquent nulle espérance d'une autre vie* » ; et c'est là que réside toute la perversité du système qui prétend régénérer l'humanité.

Les régimes marxistes-léninistes qui se mettent peu à peu en place – jusqu'en 1991 pour la seule Russie – font du communisme le totalitarisme le plus répressif et le plus meurtrier de l'époque contemporaine. Selon l'enquête menée dans le *Livre noir du communisme*<sup>1</sup>, les diverses tentatives de construction de « l'homme nouveau » ont provoqué dans le monde la mort de 65 à 85 millions de personnes.

Le bilan soviétique – environ 15 millions de morts – est tristement dépassé par la Chine de Mao. On estime le nombre des victimes dans l'Empire du Milieu entre 45 et 72 millions... Quant à la palme de l'intensité meurtrière, elle revient aux Khmers rouges, qui ont éliminé en moins de quatre ans, de 1975 à 1979, entre 1,3 et 2,3 millions de personnes

(1) *Le Livre noir du communisme. Crimes, terreur, répression* est un ouvrage rédigé par un collectif d'universitaires, publié en 1997 par les éditions Robert Laffont. Rédigé pour marquer le quarantevingtième anniversaire de la Révolution russe de 1917, il entend dresser un bilan des victimes des régimes communistes.

sur une population de 7,5 millions de Cambodgiens.

Car le communisme bolchevique a pris l'allure d'une véritable « *croisade pour le progrès de l'humanité* », ainsi que l'avait bien compris le pape Pie XI. Sa diffusion est allée de pair avec les massacres et la terreur généralisée, reproduisant avec la même logique le mécanisme de toute révolte contre Dieu et l'ordre naturel, dans la continuité de la Révolution française, mère et matrice de toutes les révolutions modernes.

Le communisme, analyse l'encyclique pontificale, « *est par sa nature antireligieuse et considère la religion comme "l'opium du peuple", parce que les principes religieux qui parlent de la vie d'outre-tombe empêchent le prolétaire de poursuivre la réalisation du paradis soviétique, qui est de cette terre.* » Mais comme « *on ne foule pas aux pieds impunément la loi naturelle et son Auteur* », c'est par le terrorisme et la mise en esclavage de millions d'hommes que le paradis soviétique sera imposé, par cette nouvelle religion qu'est devenue celle du Parti.

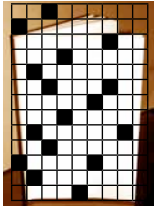
Cent ans après la révolution bolchevique, le régime soviétique n'existe plus en Russie, mais les statues de Vladimir Ilitch Oulianov, bien qu'un peu abîmées, sont restées en place à Saint-Pétersbourg. Son corps, momifié, est toujours exposé place Rouge, dans une mise en scène rappelant le



***Il faut attendre le lendemain de la révolution d'Octobre pour que l'importance de Lénine soit perçue en Suisse.*** Couverture du Schweizer Illustrierte Zeitung, n° 50 – 15/12/1917

culte de la personnalité dont il fit l'objet.

Si l'empire des Tsars a été réhabilité, l'écho des paroles de Notre-Dame à Fatima a, quant à lui, traversé le siècle sans rien perdre de son actualité : « *Si on répond à mes demandes [consécration de la Russie au Cœur immaculé de Marie et communion réparatrice des premiers samedis du mois], la Russie se convertira et on aura la paix ; sinon, elle répandra ses erreurs à travers le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Eglise* ». (fssp.x.news – 07/11/2017)



## DÉCOUVREZ UN AUTEUR, UN LIVRE

# TÉLÉGRILLES N° 106

Remplissez la grille alphabétique ci-contre avec les mots répondant aux définitions. Répartissez toutes les lettres dans la grille carrée ci-dessous, chacune selon son numéro. ① La grille carrée vous donnera une citation extraite d'un livre et ② la première colonne verticale de la grille alphabétique vous donnera le titre de l'ouvrage en question. Peut-être trouverez-vous l'auteur... 📖 Votre réponse doit comporter les éléments ① et ② !

C 1	O 2	V 3	J 4	X 5	I 6		H 7	B 8	N 9	Y 10		T 11		L 12
R 13	O 14	G 15	E 16	U 17		O 18	D 19	A 20	K 21		L 22	F 23	W 24	U 25
C 26	Q 27	B 28	G 29	M 30		J 31	L 32	E 33	R 34		I 35	C 36	S 37	
Y 38	U 39	F 40	R 41		X 42	J 43		P 44	C 45	K 46	H 47	V 48		M 49
T 50	B 51	A 52	G 53	D 54	Z 55	N 56	F 57		U 58		E 59	J 60	P 61	W 62
S 63	C 64	I 65	T 66		Z 67	K 68	Q 69		J 70	R 71	B 72		N 73	K 74
V 75		G 76	A 77	Y 78	O 79	P 80		H 81	M 82	R 83		D 84	S 85	
B 86	N 87	W 88	F 89	J 90		P 91	C 92	L 93	E 94	U 95	A 96	Z 97	K 98	
D 99	G 100		I 101	F 102		H 103	P 104	B 105	T 106		V 107	V 108	E 109	J 110
X 111	S 112		L 113	A 114	W 115	Q 116	Z 117		N 118	K 119	W 120	E 121	D 122	
	P 123	U 124		S 125	M 126	O 127	F 128		A 129	Q 130	T 131		L 132	H 133
Z 134		B 135	K 136	R 137	V 138	I 139	M 140	C 141	P 142		X 143	G 144	U 145	D 146
	W 147	S 148	Q 149		O 150	Z 151	E 152	R 153		F 154	I 155	Y 156		L 157
A 158	T 159	P 160	G 161		Z 162	N 163	R 164	H 165	B 166	M 167		K 168	V 169	J 170
	F 171	Y 172	D 173	I 174	O 175		A 176	V 177	Q 178	C 179	M 180	G 181		

A	52	77	96	176	20	129	114	158
B	72	28	86	8	105	51	135	166
C	92	45	36	179	1	64	26	141
D	99	173	54	84	19	122	146	
E	121	59	152	16	94	33	109	
F	128	89	40	171	102	154	23	57
G	144	29	76	15	161	100	53	181
H	<b>G</b>	81	165	103	47	7	133	
I	155	65	139	101	35	174	6	
J	31	4	90	43	70	60	110	170
K	68	46	74	21	119	98	168	136
L	93	113	22	12	132	32	157	
M	126	49	167	30	140	180	82	
N	9	56	163	73	118	87		
O	14	127	175	18	2	79	150	
P	123	80	91	61	44	104	160	142
Q	130	116	27	149	178	69		
R	137	13	153	164	71	83	41	34
S	148	85	112	63	37	125		
T	159	50	11	131	106	66		
U	25	124	58	145	39	95	17	
V	107	75	177	108	138	48	3	169
W	115	88	147	62	120	24		
X	5	143	42	111				
Y	38	172	10	156	78			
Z	151	67	162	55	97	117	134	

- A Un peu fou, voire même beaucoup  
 B Dimension du cou  
 C Monceau de pierres, indicateur de chemins  
 D Entourés de briques  
 E S'associe au trébuchant  
 F Rat d'égout  
 G Arrives à bon port  
 H Enfer dans les écrits bibliques  
 I Te brises le cou (t')
- J Monnaies d'or perses  
 K Vecteur du paludisme  
 L Revêtement routier du nom de son inventeur
- M Peuple de Russie et de Géorgie (toujours au pluriel)  
 N Organisation onusienne  
 O Gauche, maladroit  
 P Esquives habilement un adversaire  
 Q Planète de notre système solaire  
 R Plantes parasites  
 S A son océan  
 T Manœuvres secrètes  
 U Renards du désert  
 V Condamnation d'un hérétique  
 W Matière plastique résistant à la chaleur  
 X Abréviation anglaise de publication périodique  
 Y Office du culte catholique romain  
 Z Beaucoup le sont mais peu sont élus

#### **SOLUTION DE LA PRÉCÉDENTE TÉLÉGRILLE :**

« Quand les bruits se sont dissipés, le Père Tornay rentra dans sa chambre. (...) » « Nous voici des étrangers en terre étrangère ». (...). Nous n'avons plus d'avenir ici-bas, (...) et n'en voulons plus. (... Un à un) les liens se sont rompus, il ne nous reste que Dieu ! »

Robert Loup, "Martyr au Thibet"

(1) C'est la graphie originale du titre du livre. Aujourd'hui, on écrit Tibet sans H.

✉ Envoyez-nous vos réponses jusqu'au 10 janvier 2018



## VIE SPIRITUELLE

# LES EXERCICES SPIRITUELS EN SUISSE ROMANDE

*Sauf mention contraire toutes les retraites ont pour prédicateurs les abbés Philippe Lovey et Bernard Carron.*

### **Retraites de Saint Ignace pour Messieurs et Jeunes gens :**

- du mardi 26 au dimanche 31 décembre 2017
- du lundi 8 au samedi 13 janvier 2018
- du lundi 20 au samedi 25 août 2018
- du mercredi 26 au lundi 31 décembre 2018

### **Retraites de Saint Ignace pour Dames et Jeunes filles :**

- du lundi 19 au samedi 24 février 2018
- du lundi 4 au samedi 9 juin 2018
- du lundi 5 au samedi 10 novembre 2018

### **Retraites pour foyers chrétiens (couples) :**

- du lundi 4 au jeudi 7 décembre 2017
- du lundi 16 au jeudi 19 avril 2018
- du lundi 3 au jeudi 6 décembre 2018

### **Retraite mariale montfortaine (mixte) :**

- du lundi 23 au samedi 28 juillet 2018  
*prédicateurs : abbés Claude Pellouchoud et Jean-François Mouroux*

### **Retraite de vie chrétienne (mixte) :**

- du lundi 6 au samedi 11 août 2018

### **Retraite pour le Tiers-ordre (mixte) :**

- du 24 au 29 septembre 2018 / *prédicateur : abbé Gérard Herrbach*

### Renseignements et inscriptions :

Maison « Domus Dei » / Route de la Vudalla 30 / 1667 Enney  
tél. 026 921 11 38 / courriel : domusdei@fsspx.ch



## La Fraternité sacerdotale Saint-Pie X en Suisse

<b>MENZINGEN ZG</b> 6313	Maison générale Priorat Mariä Verkündigung Schwandegg	MGR BERNARD FELLAY, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL P. NIKLAUS PFLUGER - P. ALAIN-MARC NÉLY P. CHRISTIAN THOUVENOT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL P. PABLO SUÁREZ, ÉCONOME GÉNÉRAL P. ARNAUD ROSTAND - P. PABLO BILONI P. FRANK RICCOMINI - P. RAPHAËL GRANGES
<b>RICKENBACH SO</b> 4613	Maison du district Priorat St. Niklaus von Flüe Solothurnerstrasse 11	P. PASCAL SCHREIBER, SUPÉRIEUR DE DISTRICT P. DAVID KÖCHLI, ÉCONOME DE DISTRICT P. GEORG PFLUGER - P. LUDGER GRÜN - P. MARKUS HEGGENBERGER - P. THIBAUD FAVRE P. ALEXANDRE MARET
<b>ÉCÔNE VS</b> 1908	Séminaire International Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5 / Ecône <b>027 / 305 10 80</b>	ABBÉ BENOÎT DE JORNA, DIRECTEUR ABBÉ ARNAUD SÉLÉGNY - ABBÉ CLAUDE BOIVIN ABBÉ JEAN-MICHEL GLEIZE - ABBÉ VINCENT D'ANDRÉ - ABBÉ BERNARD DE LACOSTE
<b>ENNEY FR</b> 1667	Maison « Domus Dei » Rte de la Vudalla 30 <b>026 / 921 11 38</b>	ABBÉ PHILIPPE LOVEY, PRIEUR, ASSISTANT DE DISTRICT - ABBÉ BERNARD CARRON ABBÉ HEINRICH MÖRGELI
<b>LUZERN LU</b> 6014	Priorat St. Josef Luzernerstrasse 90 <b>041 / 252 08 35</b>	P. THOMAS SUTER, PRIEUR P. STEFAN BIEDERMANN P. VOLKER SCHULTZE
<b>OBERRIET SG</b> 9463	Priorat St. Karl Borromäus Staatsstrasse 87 <b>071 / 761 27 26</b>	P. MATTHIAS GRÜN, PRIEUR P. OTTO HUWILER
<b>ONEX GE</b> 1213	Prieuré St-François de Sales Ch. de la Genévière 10 <b>022 / 792 23 19</b> (prieuré) ou <b>022 / 793 42 11</b> (école)	MGR ALFONSO DE GALARRETA, RÉSIDENT ABBÉ JEAN-FRANÇOIS MOUROUX, PRIEUR ABBÉ GÉRARD HERRBACH ABBÉ LAURENT BISELX - ABBÉ JEAN DE LOÏE
<b>RIDDÉS VS</b> 1908	Chapelle des saints Cœurs de Jésus et de Marie Route du Raffort 16 <b>027 / 306 46 66</b>	ABBÉ PIERRE EPINEY, CURÉ ABBÉ STÉPHANE GRENON  OU <b>076 / 326 16 07</b>
<b>SALVAN VS</b> 1922	Noviciat Ste-Thérèse de l'E.-J. La Combe 22 <b>027 / 761 21 28</b> (Sœurs)	ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD  <b>027 / 761 21 40</b> (AUMÔNERIE)
<b>SIERRE VS</b> 3960	Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25 <b>027 / 455 53 22</b>	ABBÉ YANN VONLANTHEN, PRIEUR ABBÉ PIERRE-MARIE MARET ABBÉ THIBAUT DE MAILLARD
<b>VOUVRY VS</b> 1896	Prieuré St-Antoine Avenue du Valais 14 <b>024 / 481 66 10</b>	ABBÉ ANDRÉ MARET, PRIEUR ABBÉ HERVÉ GRESLAND
<b>WANGS SG</b> 7323	Institut Sancta Maria Vorderbergstrasse 2 <b>081 / 720 47 50</b>	P. PIRMIN SUTER, RECTEUR P. GEORG KOPF - P. LEONHARD AMSELGRUBER P. JEAN-JACQUES UDRESSY - P. SEVERIN ZAHNER
<b>WIL SG</b> 9500	Priorat der Heiligen Familie St. Gallerstrasse 65 <b>071 / 913 27 30</b>	P. STEFAN PFLUGER, PRIEUR, ASSISTANT DE DISTRICT - P. MARKUS BAYER, RECTEUR P. MARKUS KRETZ



# HORAIRE DES MESSES POUR LA SUISSE OCCIDENTALE

(adresses des prieurés à l'intérieur du bulletin)

Lieu	Adresse	Dimanche / semaine
Ecole Saint-François de Sales <b>1213 ONEX GE</b>	Rue Gaudy-le-Fort 23	— / 7h15 (lu-sa), période scolaire : 11h10 (je-ve)
Oratoire Saint-Joseph <b>1227 CAROUGE GE</b>	Avenue C <sup>d</sup> Mermillod 9	08h15, 10h00, 18h30 / 18h30 (lu-ve), 8h30 (sa)
Chapelle N.-D. de Lourdes <b>39220 LES ROUSSES (FRANCE)</b>	2770, route du Lac Le Vivier	10h00 / 18h30 (sa)
Église du Saint-Esprit <b>2800 DELÉMONT JU</b>	Rue de la Prévôté 1	9h15 / 18h30 (me, ve), 9h15 (1 <sup>er</sup> sa)
Chapelle de la Présentation de Marie – <b>1006 LAUSANNE VD</b>	Chemin de Montolivet 19	10h00 / 18h30 (me, ve), 18h00 (sa) (juil./août : pas de messe les ve et sa)
Carmel Marie Reine des Anges <b>1071 CHEXBRES VD</b>	Chemin des Curnilles 30	7h45 / 8h00
Eglise N.-D. de Lépante <b>1820 MONTREUX VD</b>	Rue de la Gare 24	10h15 / 18h30 (ma, je, 1 <sup>er</sup> ve, 1 <sup>er</sup> sa)
Maison de retraites <i>Domus Dei</i> <b>1667 ENNEY FR</b>	Rte de la Vudalla 30	9h30 / 7h15 (1 <sup>er</sup> je 19h30, 1 <sup>er</sup> ve 18h30, 1 <sup>er</sup> sa 18h00)
N.-D. Gardienne de la Foi <b>1763 GRANGES-PACCOT FR</b>	Route du Coteau 6	9h30 / 18h30 (ma, ve, 13), 18h00 (1 <sup>er</sup> sa)
Chapelle Saint-Antoine <b>1870 MONTHÉY VS</b>	Avenue du Simplon 100 E	9h30 et 18h30 / 8h00 (lu, me, sa), 18h30 (ma, je, ve)
Noviciat Sainte-Thérèse de l'E.-J. <b>1922 SALVAN VS</b>	La Combe 22	10h00 / 7h15
Chapelle N.-D. des Roses <b>1920 MARTIGNY VS</b>	Avenue du Léman 33	— / 17h00 (ma, ve)
Eglise du Cœur Immaculé <b>1908 ECÔNE/RIDDES VS</b>	Séminaire Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5	7h15, 8h30*, 10h00 / 6h00*, 7h15 (6h50 fêtes*), 17h30* (* – sauf vac.)
Chapelle des Saints Cœurs de Jésus et de Marie - <b>1908 RIDDES VS</b>	Route du Raffort 16	7h45, 9h30, 18h00 / 18h00
Eglise de la Sainte-Famille <b>1950 SION VS</b>	Rue de la Bourgeoisie 9	9h30, 18h00 / 18h00 (lu-me, ve), 7h45 (je, sa)
Prieuré du Sacré-Cœur <b>3960 SIERRE VS</b>	Route des Lacs 25	8h00 / 18h30 (je, 1 <sup>er</sup> ve, 1 <sup>er</sup> sa), 6h45 (lu-me, ve, sa)

Ce bulletin est diffusé gratuitement auprès de nos fidèles de Suisse romande, qui pourront soit le prendre dans nos chapelles, soit le recevoir par courrier. À cet effet, veuillez bien transmettre vos coordonnées postales à l'adresse reprise en page 2 du bulletin. – Ceux qui désirent aider le district de Suisse peuvent le faire au moyen du bulletin de versement joint.